

"Si l'Union Catholique des Cultivateurs n'existait pas il faudrait la fonder".

Hon. Ad. Godbout

LA TERRE

DE CHEZ NOUS

"J'invite tous les cultivateurs à entrer dans leur association professionnelle: l'U.C.C."

S. E. le card. Villeneuve

Vol. VIII No 15

BULLETIN OFFICIEL DE L'U. C. C.

Québec, 8 janvier 1936

Agriculture et grande industrie

L'exemple du Saguenay - lac St-Jean

Pendant plusieurs années, nos gouvernants ne jurèrent que par la grande industrie. La main-d'œuvre des usines devait procurer aux "habitants" des marchés rémunérateurs; l'immigration des capitaux étrangers devait arrêter l'émigration de nos compatriotes et amener l'âge d'or dans notre province.

Dans son étude sur le Saguenay-lac St-Jean, M. Raoul Blanchard prouve que la grande industrie peut jouer de mauvais tours à l'agriculture. A preuve, la crise agricole aiguë qui sévit dans cette région surindustrialisée.

La colonisation du Saguenay-lac St-Jean est née sous le signe du bois. Depuis près d'un siècle, de grandes scieries débitent les plus beaux arbres de cette région. Quand le bois d'œuvre fut à peu près disparu, la fabrication de la pâte à papier a renouvelé la matière de l'industrie forestière. (La conservation de nos forêts par une coupe méthodique est une science inconnue chez nous).

Première conséquence : la fièvre des chantiers s'est emparée d'une bonne partie de la population rurale. Chaque automne les cultivateurs, qui n'ont pas un gros train de ferme, partent pour le bois. Ils écourtent la saison agricole, ne font pas de labours d'automne et sont en retard pour la saison suivante. Les fils de cultivateurs après avoir goûté à cette existence libre où ils trouvent leur premier argent sonnante se désintéressent de la terre; ils en viennent à dédaigner l'agriculture.

Il est vrai que les chantiers sont un gros client pour les produits de la ferme: grains, foin, beurre, lard et boeuf. C'est là que les colons vendent leur premier surplus de production. Trop dépendants de l'industrie locale, maîtres de leurs marchés, dispensés de lutter contre la concurrence à cause de la difficulté des communications, ils négligent d'améliorer leurs méthodes de culture et d'élevage. C'est, d'après M. Blanchard, "la grande faiblesse de l'agriculture du Saguenay-lac St-Jean, la raison de son indolence, de sa routine et de ses insuffisances".

Le développement industriel de cette région pendant les quinze années qui ont suivi

la guerre fut fantastique. "Nous nous trouvons là en face d'un cas caractéristique de surproduction, écrit M. Blanchard. Trop de pâte, trop de papier, trop de chevaux-vapeur. Le Saguenay pouvait produire 900 tonnes de pâte par jour en 1920, et huit ans après, près de 2,600, presque trois fois plus. Aux mêmes dates, sa production de papier passait de 450 à 1,930 tonnes: elle était plus que quadruplée. Ses disponibilités en énergie montaient de 104,000 à 850,000 chevaux, huit fois plus. Accroissements excessifs, que même l'espoir d'une prospérité sans cesse croissante ne pouvait justifier. Aussi y a-t-il eu surproduction dès avant que la crise économique mondiale n'eût commencé ses manifestations, dès 1927 et 1928".

Les usines ferment les unes après les autres; celles qui ont résisté ne travaillent qu'au ralenti. Chicoutimi, Arvida, Kénogami et Jonquière, Val Jalbert, Port-Alfred, Dolbeau, St-Joseph d'Alma et Riverbend ont attiré et jeté sur le pavé des milliers de ruraux. Pour produire plus de chevaux-vapeur on a même noyé plusieurs rangs de terres cultivées.

"Ainsi, une productivité réduite sûrement de moitié, environ 300,000 chevaux-vapeur inutilisés, un chômage de 3,500 ouvriers au moins, tel est le bilan industriel du Saguenay", conclut M. Blanchard.

Et il ajoute : "Le marasme industriel engendre fatalement le marasme agricole... le contact trop intime avec l'industrie vaut à l'agriculture une dégénérescence presque inévitable.

Au temps de la prospérité factice du Saguenay-lac St-Jean, les cultivateurs, habitués à fournir du foin et de l'avoine aux chantiers, ne purent approvisionner les villes-champignons qui surgirent partout sur leur territoire. Encore en 1933, cette région importait 129 chars d'avoine, 478 chars de farine et autres produits du grain, 21 chars de foin, 43 chars de fèves et de pois, 7 chars d'oignons, 99 chars de patates, 20 chars de lard et dérivés du lard, 66 chars d'autre viande, 49 chars de chevaux, 10 chars de grains et graines de semence.

Pendant la construction des moulins à papier et des usines hydro-électriques, ces

chiffres étaient au moins triplés. A cause du coût de transport et des intermédiaires, les prix des produits agricoles atteignirent un niveau inconnu partout ailleurs dans la province. Les financiers et les industriels transmittirent aux cultivateurs leur fièvre du gigantisme et de la spéculation. Pour satisfaire leur rêve de posséder le plus de terre possible, les cultivateurs se battirent à coups de dollars: des fermes se vendirent \$25,000., \$50,000., \$75,000. et plus. Devant l'imprévoyance des as de la finance peut-on reprocher aux "habitants" de ne pas avoir pressenti la crise ?

Nous demandions à un cultivateur pourquoi il avait acheté au prix de \$75,000 une ferme qui se vendrait actuellement \$12,000. Il nous répondit : "j'avais perdu la tête!" Il s'est réveillé, comme bien d'autres, avec une hypothèque deux ou trois fois plus élevée que la valeur actuelle de son exploitation.

La loi du concordat permet aux cultivateurs d'acquitter leurs dettes d'après leur capacité de paiements. De grandes compagnies industrielles ont fait faillite ou conclu des compromis avec leurs actionnaires ou créanciers pour liquider leur situation embarrassée. Mais les municipalités, les commissions scolaires et les fabriques qui ne pourront jamais rencontrer leurs obligations ? Nombre de paroisses de ces comtés ont une dette totale qui frise et même dépasse le million.

Le Saguenay-lac St-Jean devrait être une de nos plus belles régions agricoles. Ses cultivateurs sont issus du comté de Charlevoix, d'une population célèbre par son ardeur au travail, sa fidélité aux traditions et son esprit d'économie; les autres avaient été recrutés dans les plus belles paroisses rurales de la province. Ils avaient à leur porte des marchés bien gardés grâce à leur isolement; ils héritaient de terres d'alluvion laissées par le retrait de la grande mer qui couvrait autrefois tout ce territoire.

La grande industrie ne remplira jamais ses promesses. Que les cultivateurs cherchent plutôt leur salut dans l'organisation de leur profession.

Albert RIOUX

Votre examen du 26 janvier

Est-ce que vous êtes bien avancés dans la préparation de votre examen ? Même ceux qui ont négligé jusqu'à date l'étude de ces cours auraient encore assez de temps, s'ils le voulaient, pour se préparer à l'examen du 26 janvier. Pourquoi ne pas vous mettre résolument au travail ? Est-ce que par hasard vous n'auriez pas pris les bonnes résolutions que nous vous suggérions la semaine dernière ? Nous serions certainement déçus, si tous nos anciens élèves de l'an dernier ne persistaient pas dans leurs bonnes dispositions. Pourquoi les anciens mettraient-ils une ombre au tableau, quand nous savons qu'il y a plusieurs nouveaux élèves qui se mettent résolument au travail et étudient ces cours qui sont faits spécialement pour vous tous ?

Un certain nombre nous écrivent, pour nous demander si nous avons reçu leur inscription. A tous ceux-là nous répondons : soyez sans crainte, nous avons reçu votre demande et votre surveillant recevra au commencement de la semaine prochaine votre questionnaire. Pour vous rassurer davantage et contrôler les erreurs que nous pourrions

faire, nous vous conseillons d'aller voir votre surveillant, pour savoir s'il a bien reçu vos questionnaires. Nous les enverrons le 13 janvier; c'est dire qu'ils devront être rendus vers le 16 ou le 17 janvier. Si vous constatez qu'il y a eu oubli, avertissez-nous immédiatement et nous nous empresserons de réparer notre erreur.

Si, comme par les années passées, quelques-uns ne nous envoient pas de nom de surveillant, c'est à Monsieur le Curé que nous enverrons les questionnaires. Voyez donc votre curé; c'est lui qui aura vos questionnaires après le 17 janvier.

Tout le monde connaît sans doute la procédure à suivre pour passer cet examen ? Si par hasard quelques nouveaux venus étaient embarrassés, voici ce que vous devrez faire :

- 1) — Vous inscrire, en envoyant votre nom et adresse au Secrétariat de l'U.C.C., 5505 Blvd St-Laurent, Montréal.
- 2) — Vous trouver un surveillant — l'aumônier de votre cercle de l'U.C.C. ou Monsieur le Curé.
- 3) — Bien apprendre les 10 premières le-

çons des Cours-à-Domicile pour pouvoir répondre aux questions qu'il y a après chaque leçon, sans l'aide de personne.

- 4) — Vous présenter chez votre surveillant le 26 janvier.

Si votre surveillant ne sait pas au juste comment faire pour vous faire passer votre examen, dites-lui que nous lui enverrons, avec vos questionnaires, une lettre circulaire lui indiquant la façon de procéder.

Encore une fois, nous vous répétons qu'il n'est pas nécessaire d'avoir passé les examens de l'an dernier, pour se présenter à ceux de cette année. Passez votre examen en même temps que les autres cette année, et vous vous reprendrez, comme je vous le disais la semaine dernière, dans le courant de février ou mars.

Je vous souhaite bonne chance, en attendant de vous revenir la semaine prochaine.

Auguste SCOTT,
Secrétaire des Cours-à-Domicile,
Ste-Anne-de-la-Pocatière.

La Vie Morale

L'agriculture en marche vers l'industrie corporative

L'Union du Sud-Est des Syndicats agricoles, qui groupe 1,910 Syndicats et 99 associations féminines, vient de tenir à Lyon son assemblée générale annuelle. Inutile d'insister sur l'importance de cette Union, créée dès 1888, la première en date des Unions régionales, et toujours fidèle aux directives des hommes éminents qui l'ont fondée et ont guidé ses premiers pas. Elle n'a pas cessé d'être présente sur tous les points du champ de bataille économique et s'est fait entendre dans tous les groupements professionnels, nationaux et jusqu'au gouvernement. Elle a apporté à l'élaboration de la politique économique générale un vaste concours. Mais son vice-président délégué, M. Voron, a ajouté justement: "Les résultats espérés ne seront atteints que si les Unions et groupements sont fidèlement soutenus par les millions d'agriculteurs qu'ils représentent".

Rien de plus juste. Il s'agit donc, pour l'agriculture, de mettre au point son organisation professionnelle. C'est aussi indispensable pour elle que pour l'industrie. Ajoutons que c'est le seul moyen d'échapper à l'étatisme, à cette intervention de l'Etat qui, si elle n'est pas encadrée et limitée, est aussi nuisible dans le domaine agricole que dans le domaine industriel.

M. Roger Grand, président de l'Union nationale des Syndicats agricoles, a soulevé des applaudissements unanimes quand il a demandé aux membres des Syndicats de prendre eux-mêmes leur sort en mains: "Ayons le gouvernement de notre métier, organisons-nous entre nous et ne cherchons ailleurs que quand nous ne pouvons faire autrement".

Et voilà ce qui est intéressant:

"Nous avons déjà le syndicalisme, la coopérative et la mutualité. Continuons, il y a d'autres conquêtes à faire, faisons chaque jour un pas en avant; demain, nous serons forts pour demander à la législation une formule d'organisation légale et puissante".

Que serait cette formule, sinon celle de l'institution corporative telle qu'elle a été définie par la Semaine sociale d'Angers? Mais, pour cela, il faut s'affranchir de l'individualisme égoïste et accepter la discipline et la réglementation corporative, grouper des intérêts différents dans une corporation unique et basée sur la cellule du Syndicat communal transmettant ses desirs à l'association régionale, laquelle les transmettra au Conseil national des corporations. Il fera l'équilibre entre ces demandes diverses, de manière à satisfaire tout le monde en dehors des partis, l'Etat venant seulement en dernier ressort pour arbitrer et sanctionner.

Voilà donc le but nettement indiqué. Il s'agit maintenant de l'atteindre. Cela ne sera peut-être pas si difficile que le croient certains, s'ils veulent tenir compte de ce que le mouvement corporatif plaît particulièrement aux jeunes, élite désignée pour les luttes de demain. Comme l'a dit M. Félix Garcin, président de l'Union du Sud-Est, "cela prouve que le mouvement corporatif, loin de signifier un état de régression, est au contraire synonyme de progrès".

L'Union nationale des Syndicats agricoles doit jouer un rôle important à cet effet. Il n'est que trop certain que l'Etat a échoué jusqu'à présent dans ses efforts pour améliorer la situation de l'agriculture, témoin l'échec de ses interventions pour le blé, le vin, les produits laitiers, la viande. Une des raisons de cet échec vient de ce que l'Etat ne peut rien sans avoir pris l'avis des organisations compétentes, ce que malheureusement il a négligé trop souvent. On n'a pas oublié l'indignation qu'a causée dans les milieux agricoles sa mauvaise volonté à consulter les Chambres d'agriculture.

Ainsi qu'il a été dit à la Semaine sociale d'Angers, l'organisation syndicale est le noyau autour duquel doit s'agglomérer la corporation. Les agriculteurs ont cette chance que, dans la plupart des régions, leurs Syndicats sont bien organisés et donnent depuis longtemps des témoignages de leur activité par les oeuvres qu'ils ont réalisées. Ils sont donc sur la bonne voie et il dépend d'eux maintenant d'aller jusqu'au bout et de montrer aux diverses industries qu'ils comprennent aussi bien qu'elles la nécessité non seulement d'une entente professionnelle, mais de l'institution corporative.

Antoine de TABLE

"La Croix"

Heure catholique

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 12 janvier, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par M. l'abbé Albert Pineault, directeur des Etudes et visiteur des Ecoles catholiques de Verdun. Il parlera du regain de vie chrétienne et de sainteté en Espagne au XVII^e siècle.

Cette causerie commence à 5 h. précises. A 5 h. 20, audition de chant religieux par le chœur de l'Eglise Notre-Dame, sous la direction de M. Guillaume Dupuis, maître de chapelle. A 5 h. 45, causerie du R. P. Lévi Côté, O. M. I., sur la famille canadienne-française, à l'occasion de la fête de la Sainte Famille.

Le commerce du Canada avec les Soviets

De nouveaux pourparlers auraient lieu sous peu, annonce-t-on avec le représentant des Soviets aux Etats-Unis pour rétablir les relations commerciales entre le Canada et l'Union soviétique. On apprend en même temps que l'Uruguay, le seul pays de l'Amérique du Sud qui avait reconnu l'Union Soviétique, vient de remettre ses passeports au représentant russe en l'avisant de reprendre aussitôt avec tout son personnel le chemin de son pays. Toutes relations diplomatiques entre l'Uruguay et l'Union Soviétique sont rompues, car on a découvert que la légation russe en Uruguay fomentait la révolte dans ce pays et fournissait de l'argent pour renverser le gouvernement établi. C'est une vieille histoire qui se répète, dont l'expérience a été faite dans la plupart des pays qui ont noué des relations avec l'U.R.S.S., et que nous verrons certainement se répéter au Canada si nous sommes assez aveugles pour donner suite aux pourparlers qui ont lieu actuellement.

La situation religieuse en URSS d'après les Soviets eux-mêmes

Le "Sans-Dieu" de novembre 1935 publie les réponses du chef des Sans-Dieu, Yaroslavsky, et de la femme de Lenine, Kroupskaïa, à des questions qui leur avaient été posées de l'étranger:

Question: — "Qu'en est-il du sentiment religieux parmi la population?"

Réponse: — "Cela dépend des populations: là où il y a plus d'ouvriers, où l'industrie est fortement développée, là où il y a beaucoup de kolkhoses, en règle générale, le sentiment religieux a fortement baissé. A la campagne, il est plus fort que dans les villes, mais il n'y a pas une seule communauté religieuse qui n'ait pas

LE DEVOIR D'ETAT

La puissance vitale dont a besoin l'âme de l'institution corporative, la Corporation de demain, n'est pas faite seulement de facteurs techniques, juridiques, administratifs; il lui faut une âme. Où la trouver?

Les institutions, si bien agencées qu'on le suppose, ne valent que par l'esprit qui les anime. Des textes, des cadres, des règlements, un patrimoine même, des moyens financiers, ne suffisent pas à alimenter une vie corporative, saine et féconde, car l'égoïsme humain peut les mettre en pièces: il faut une âme, un principe de vie spirituelle.

La Corporation ne sera-t-elle qu'un faisceau de droits et de revendications? Alors, on doit craindre qu'elle ne se dissolve à bref délai. Il faut aussi que la Corporation soit un foyer de devoirs. Lesquels?

Tout homme engagé dans une profession exerce, suivant un mot vénérable plein de sève et de force, un devoir d'état: correction parfaite à l'égard des concurrents, service juste et loyal de la clientèle, conscience professionnelle en un mot, voilà les applications les plus générales du devoir d'état. Or, l'accomplissement de ce devoir qui relève de la conscience individuelle trouve, dans les règles et les sanctions corporatives, une aide et un contrefort puissants. Les lois traditionnelles du barreau, par exemple, n'ont pas peu contribué à entretenir parmi les avocats une notion souvent très haute du devoir d'état.

Si vraiment les coutumes d'une corporation trouvent un écho dans les consciences de ses membres, alors il est permis de dire que cette corporation a une âme, qu'elle sert la justice et la charité: par elle l'esprit soulève la matière, apaise le conflit des intérêts.

Est-ce là seulement un rêve, un idéal trompeur? Est-il trop tard pour essayer?

Nous ne le pensons pas.

Tout dépend des individus et des groupes assez clairvoyants et disons le mot, assez dévoués au bien public pour prendre en charge la corporation naissante. Elle vaudra ce que valent les équipes déjà organisées d'où elle est appelée à sortir. Le devoir de renforcer, sur le plan économique et social, toutes celles qui entendent se libérer de l'emprise du matérialisme et aider la conscience professionnelle à se former, incombe aujourd'hui à tous les hommes de bonne volonté, patrons et ouvriers, agriculteurs et artisans, commerçants, hommes de professions libérales. A l'égard des mouvements éducatifs qui ont surgi parmi les hommes de même milieu professionnel, n'y aura-t-il pas dans le grand public qu'indifférence ou sourde hostilité? Non certes, car l'importance du facteur moral n'est niée aujourd'hui que par ceux qui ne veulent ni voir ni entendre.

La corporation de demain a besoin d'hommes fortement trempés par la mystique du devoir d'état.

C'est pourquoi le problème corporatif est avant tout une question d'éducation.

E. DUTHOIT.

(Revue des Deux Mondes)

de chiffres exacts concernant ceux qui ont rompu avec la religion; leur nombre ne doit pas être inférieur à 30 à 40 millions, y compris les membres du Parti, les Komsomols et les Pionniers, et ce chiffre est en progression. Il y a des kolkhoses où depuis plusieurs années, les paysans n'ont pas recours aux pratiques religieuses, où il n'y a ni baptêmes, ni mariages religieux, etc. Il y a des dizaines de nouvelles villes où n'existe aucune organisation religieuse." (Yaroslavsky).

Question: — "Je voudrais savoir si on donne une éducation antireligieuse aux enfants avant l'âge de 14 ans."

Réponse: — "Nous élevons des enfants communistes, nous élevons des hommes conscients; cela en fait des athées". (Kroupskaïa).

Question: — "Qu'en est-il de la fermeture des églises en U.R.S.S.?"

Réponse: — "Bientôt il n'y aura plus rien à fermer." (Kroupskaïa).

La propagande communiste en Angleterre

La "Pravda" insiste sur l'importance d'une conférence anglo-communiste qui vient de se réunir le 7 décembre à Londres, conférence intitulée "Congrès de paix et d'amitié avec l'U.R.S.S.". Le jour de l'ouverture du Congrès, des meetings, des conférences et des représentations cinématographiques pro-soviétiques devaient avoir lieu dans plusieurs villes.

Il s'agit pour les Soviets de profiter de la tension anglo-italienne pour mieux s'implanter en Angleterre. Cela ne les empêche pas, par ailleurs, d'intensifier leur action pour la bolchévisation des Indes britanniques.

Les écoles sans combustibles en URSS

La "Pravda" annonce que dans certaines régions de l'U.R.S.S. on a dû fermer des écoles secondaires faute de combustible.

CALENDRIER

JEUDI, 9 janvier: S. Julien, martyr.
VENDREDI, 10 janvier: S. Guillaume, abbé.
SAMEDI, 11 janvier: S. Théodose, abbé.
DIMANCHE, 12 JANVIER
I. EPIPHANIE, STE FAMILLE
LUNDI, 13 janvier: Ste Véronique, vierge.
MARDI, 14 janvier: S. Hilaire de Poitiers, év., cf. et doct.
MERCREDI, 15 janvier: S. Paul, ermite.
DIMANCHE, 12 JANVIER:
Lever du soleil: 7 h. 33.
Coucher du soleil: 4 h. 31.

Programme des Causeries agricoles de l'U. C. C.

POSTE CKAC 1 h. 45 P.M.

Lundi, 3 janvier: M. Gérard Filion: Le Prêt Agricole.
Jeudi, 16 janvier: M. R. M. Pucet: 12^{ème} Leçon du Cours-à-Domicile de l'U. C. C.

Samedi, 18 janvier: 1 h. 15 p.m. M. J.-E. Laforce: La Colonisation.

POSTE CROM 5 h. 45 P.M.

Mardi, 14 janvier: M. Louis Bérubé: La pêche et la préparation du poisson pour le marché.

L'U. C. C. est l'organisme le plus propre à cette organisation agricole. Que nos cultivateurs 7 embrassent...

LA TERRE DE CHEZ NOUS

"Ainsi groupés, tous pourront faire valoir leurs exigences auprès des autorités."

Hon. Ad. Godbout,
Discours du 1^{er} Jan. St-Jean.

Publié par "La Terre de Chez Nous Inc.",
et imprimé par l'Action Sociale, Ltée,
103, rue Ste-Anne, Québec.

1 an \$1.00
3 ans \$2.50
A l'étranger, 1 an \$1.50
Gratuit aux membres en règle de l'U. C. C.

Administration, Rédaction, Publicité : 5505, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.
Téléphone : CRescent 3414

Nos collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs écrits.

Nécessité du Crédit agricole

Quelques vérités élémentaires qu'il est utile de rappeler

Dans certains milieux on entretient encore des préjugés sur la nécessité du crédit à l'agriculture. On accorde volontiers à l'industriel et au commerçant le privilège d'emprunter des capitaux pour consolider ou développer son entreprise, mais on voit du plus mauvais oeil toute mesure législative ou autre qui a pour fin de faciliter à l'agriculteur le recours à l'emprunt. C'est un reste de cette mentalité qui faisait dire naguère à Blanc Saint Bonnet, s'élevant avec force contre le crédit agricole : "C'est mettre le rasoir dans la main des enfants. Vous voulez relever les cultivateurs et vous prenez le chemin de les ruiner. Créez des banques d'emprunt pour offrir à la terre de l'argent à 2 et 3 p.c., et le paysan n'en sera que plus endetté. Vous parlez d'abolir l'usure : ce serait beau; mais combien vous ignorez l'homme. L'usurier est l'être le plus utile des campagnes; car il porte l'argent à un taux qui, dix-neuf fois sur vingt, empêche le paysan d'emprunter. Or, règle générale, le paysan qui emprunte est perdu (.....). Jamais fortune rurale n'a commencé par l'emprunt et par l'emprunt a commencé toute ruine."

En lisant le compte rendu des débats de la Chambre des Communes et de l'Assemblée législative, on peut se rendre compte que cet état d'esprit existe également chez certains de nos législateurs.

Pourtant, il semble bien établi de nos jours que le crédit à la terre, même en période normale, est une institution nécessaire à la prospérité de l'agriculture; à plus forte raison est-il indispensable en temps de crise. Cette nécessité tient à la nature même de l'agriculture: lenteur de l'épargne agricole, amélioration et extension du domaine cultivé, et à certains facteurs étrangers; le drainage de l'épargne rurale vers les villes et (c'est surtout le cas de la province de Québec) le taux élevé d'accroissement de la population.

* * *

Une exploitation agricole ne fonctionne pas à la manière d'un commerce ou d'une industrie. Un négociant habile réussit, en limitant ses achats au montant approximatif de ses ventes et en agaçant la clientèle par une publicité intelligente, à renouveler son capital six ou sept fois par année, à moins qu'il ne fasse le commerce d'articles saisonniers. Un industriel progressif en fera autant, s'il sait faire donner à sa main-d'œuvre et à ses machines leur plein rendement et profiter des termes de crédit consentis par ses fournisseurs. En agriculture, le roulement du capital est fixé par les lois de la nature. Aucune invention ne peut en changer le cours; il n'y aura jamais plus qu'une récolte de blé par an; les arbres fruitiers ne fleuriront jamais en hiver, du moins sous nos climats.

Cette différence essentielle, qui place l'agriculture en dehors des autres branches de l'activité économique, explique pour quelle raison l'épargne agricole se forme lentement. L'industriel ou le commerçant qui réalise sur chaque transaction un profit net de deux pour cent, aura augmenté sa mise de fonds de douze ou de quatorze pour cent à la fin de l'année; l'agriculteur qui vend ses pommes de terre avec un profit de 5 p.c., n'aura réalisé à la fin de l'année qu'un profit de 5 p.c. A cet égard,

l'agriculture se trouve dans un état d'infériorité permanent par rapport aux autres branches de la production. Pour accorder son pas au rythme du commerce et de l'industrie, elle a sans cesse besoin de l'appui de capitaux étrangers.

* * *

Dans un pays jeune comme le Canada, la superficie du domaine cultivé augmente rapidement. Les Prairies de l'Ouest qui étaient en friche, il y a quarante ans, sont aujourd'hui le "grenier de l'univers". Même dans les vieilles provinces comme Québec et Ontario, la colonisation ouvre chaque année de nouvelles terres à la culture. Cette mise en valeur des terres incultes ne peut se faire, du moins sur une grande échelle, que par l'apport de capitaux étrangers. D'autre part, les vieilles terres de la Vallée du St-Laurent sont pour la plupart fatiguées par de mauvaises méthodes de culture. Pour leur rendre leur fertilité d'autrefois, les exploitants sont forcés d'employer des engrais naturels et chimiques. D'où la nécessité de leur fournir des capitaux à cette fin, car l'exploitant d'une terre ruinée n'a pas d'ordinaire les moyens de l'améliorer. Pour la mise en valeur des domaines incultes comme pour l'amélioration des terres ruinées, le crédit est indispensable.

* * *

Malgré sa pénurie de capitaux qui tient, comme nous l'avons vu, à la nature même de son exploitation, l'agriculture exporte en ville une partie de ceux qu'elle crée. C'est du moins le phénomène qui s'est produit à la suite de l'extension du crédit qui a accompagné le développement de la grande industrie. Autrefois les capitaux liquides agricoles se cachaient dans le légendaire bas de laine ou étaient employés sur place. L'agriculteur qui avait des économies prêtait à son confrère; l'épargne de la terre retournait à la terre.

L'avènement de la grande industrie a bouleversé cette économie rudimentaire mais stable. Pour agrandir des usines ou en construire de nouvelles selon la formule moderne, il faut des sommes fabuleuses; quand on ne dispose pas de capitaux acquis par l'épargne, il faut faire appel au crédit. Par le canal des banques, les lanceurs d'affaires sont allés chercher les capitaux dont ils avaient besoin partout où l'épargne les crée. Naturellement ils n'ont pas oublié la campagne. Vers la même époque s'amorçaient les emprunts d'Etat destinés à combler des déficits causés par les dépenses de guerre. Les agriculteurs souscrivirent généreusement aux obligations des gouvernements et des municipalités. Notons encore que, entre temps, les cultivateurs avaient pris l'habitude d'acheter de l'assurance.

En somme, on peut évaluer à plusieurs centaines de millions de dollars le montant des capitaux qui ont été enlevés à l'agriculture canadienne depuis le début du siècle; car l'Etat, les entreprises industrielles et les compagnies d'assurance n'ont jamais retourné à l'agriculture le centième des sommes qu'elles lui ont soutirées. Au surplus, la campagne a été, au lendemain de la guerre, la terre de prédilection des courtiers marrons; les cultivateurs ont été dupes de pirates de la finance qui leur

QUESTIONNAIRE

- I A quelle date avez-vous fait une demande d'emprunt à la Commission du Prêt agricole canadien ?
- II Quel était le montant de votre demande d'emprunt ?
- III A quelle fin destinez-vous cet argent ?
 - a) Améliorer votre exploitation agricole.
 - b) Payer vos dettes.
 - c) Payer vos créanciers en vertu de la Loi des Concordats.
- IV A quelle date a eu lieu l'inspection de votre terre ?
- V A quelle date avez-vous reçu une réponse de la Commission ?
- VI A quel montant ont été évalués votre terre et vos bâtiments ?
- VIII Votre demande d'emprunt a-t-elle été acceptée ?
 - a) Si oui, pour quel montant ?
 - b) Si non, pourquoi ?
- IX Avez-vous reçu le montant d'argent qui vous a été accordé ?
- X Etes-vous satisfaits de vos relations avec la Commission du Prêt agricole canadien ?
- XI Remarques particulières.

N. B. Tous les renseignements que vous nous fournirez sont absolument confidentiels.

CA REMUE

Lancez une pierre dans la mare aux grenouilles, vous entendrez des coassements.

Il n'y a pas deux mois, c'était le calme plat dans la mare du crédit agricole. On se la coulait douce; on barboyait à son aise; on flanait dans les jones et on se faisait rôtir voluptueusement la peau au soleil. A quoi bon en effet se rompre l'échine pour les "habitants".

Mais les choses sont changées. L'enquête de notre journal sur les opérations de la Commission du Prêt agricole a produit l'effet d'un cailloux dans la mare aux grenouilles. Il y a eu de l'agitation, de l'affolement. On s'est rendu compte qu'on était surveillé, qu'il existait dans la province des mauvais coucheurs avec qui il était difficile de ronfler et de tirer la "couverte".

Nous avons commencé notre campagne pour un crédit agricole effectif depuis un mois à peine. A notre grand plaisir, nous constatons qu'on commence à y faire écho, même en haut lieu.

La semaine dernière, le "Soleil" y allait de deux articles sur le sujet dans lesquels il déplorait la lenteur et l'inertie du système actuel. Grand bien lui fasse à ce cher confrère; mais pourquoi n'a-t-il pas pris les devants, lui, le défenseur si dévoué des intérêts de la classe agricole de cette province ? A l'impossible nul n'est tenu; on ne peut servir deux maîtres...

L'important, c'est que ça remue. Le geste du "Soleil", pour extraordinaire qu'il soit, a une valeur de signal. Il est la preuve que dans les milieux officiels on reconnaît que le Prêt agricole, comme il fonctionne présentement, est un bloc gigantesque, "un supplice de Tantale" selon l'expression si juste de notre confrère. C'est là un gain énorme.

"Le gouvernement libéral de la province de Québec, lit-on dans le "Soleil" du 27 décembre, fait de son mieux pour suppléer aux inconvénients que l'application du prêt agricole offre dans nos campagnes. Mais cette action provinciale se trouve elle-même enrayée, dans trop de cas, par l'impossibilité d'une entente pratique avec la fonction fédérale. M. Godbout en est donc à se demander par quels moyens la Législature pourrait l'aider dans l'oeuvre qui lui tient tant à coeur, le relèvement financier du petit cultivateur. Ses administrés peuvent compter que, avec les excellentes dispositions du premier ministre et de ses collègues, leur champion finira par vaincre tous les obstacles qui retardent la solution d'un problème si pressant".

Des mots, des mots, des mots !

"L'impossibilité d'une entente pratique avec la fonction fédérale", ça n'existe plus depuis que nous avons deux gouvernements de même couleur, à Québec et à Ottawa.

"Les moyens d'aider au relèvement financier du petit cultivateur", ils sont multiples. En temps normal, le recours à l'emprunt doit venir en dernier ressort. Mais en période de rajustement financier, il doit intervenir en tout premier lieu. Pour le cultivateur, les sources d'emprunt

Au Foyer de l'U. C. C.

- ECHOS DE CERCLES -

OFFICIERS DE L'U. C. C.

Président-général: Albert Rioux, L. Sc. A., Sayabec;
Aumônier: R. P. Alphonse Deguire, s.j., Montréal;
1er vice-président: Abel Marion, Ste-Edwidge;
2e vice-président: Alfred Hardy, St-Basile;
Secrétaire-général: R.-M. Pucet;
Rédacteur: Gérard Filion, L. S. C.;
Conseillers juridiques: Me Wilfrid Guérin, N. P. Charles-Henri Lalonde, C.R.

St-Juste

(Témiscouata)

Notre cercle a tenu son assemblée le 24 novembre. Plusieurs membres renouvelèrent leur contribution. Les mêmes officiers furent réélus pour un nouveau terme.

Pierre DUFOUR, sec.

Lac Mégantic

Réunion du cercle le 15 décembre sous la présidence de M. Joseph Grondin. Un grand nombre de cultivateurs étaient présents. La résolution suivante fut adoptée: Attendu qu'un grand nombre d'ours font des ravages dans la région, attendu qu'ils ont dévoré les animaux de plusieurs cultivateurs, il est résolu que demande soit faite au Gouvernement provincial pour obtenir une prime à l'abatage des ours, que copie de cette résolution soit envoyée au ministère de l'Agriculture et au Bureau central de l'U. C. C.

Rosaire FORTIN, sec.

Ste-Rite

L'assemblée du cercle a eu lieu le 15 décembre sous la présidence de M. André Pelletier. On fit l'élection de nouveaux officiers; furent choisis: président, M. André Pelletier; v.-président, M. Ernest Beaulieu; secrétaire, Victor April; directeurs, MM. Alex. Lebel, Adélard Beaulieu, Charles Dubé, Pierre Deschênes, Ernest Gagnon. A l'avenir nos assemblées auront lieu le deuxième mercredi de chaque mois.

Victor APRIL, sec.

TRIBUNE LIBRE

Sous la rubrique ci-dessus nous publions les lettres d'intérêt public que nous recevons sans prendre la responsabilité des opinions émises.

Garthby, le 30 décembre, 1935

Chers Amis et électeurs,

J'ai été dans la dernière campagne électorale le candidat de l'Union nationale. La chance ne nous a pas favorisés, mais je reste sur la brèche; la lutte ne fait que commencer. Que tous mes vaillants lieutenants se tiennent prêts pour la bataille.

Je profite de l'occasion pour offrir à tous et à chacun mes vœux les plus sincères à l'occasion du nouvel an. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur et prospérité ici-bas et le Paradis à la fin de vos jours.

Tels sont les souhaits que je forme pour vous.

Henri VACHON, cultivateur,
Membre de l'U. C. C.

Victoriaville

Assemblée du 23 décembre sous la présidence de M. Léon Turcotte. Ce dernier donna un travail sur l'Action catholique. On discuta ensuite de l'achat d'engrais chimiques. Les élections donnèrent le résultat suivant: président, M. Léon Turcotte, directeurs, MM. Thomas Levasseur, Edgar Provencher, Joseph Anctil, Aegidius Fortier, Napoléon Boucher; secrétaire, Hubert Bélanger.

Hubert BELANGER, sec.

St-Elzéar

(Beauce)

Le 17 décembre 1935 assemblée de l'U. C. C. Etaient présents M. l'aumônier et plusieurs membres. Après quelques conseils pratiques donnés par M. l'aumônier, M. le président lut le "Guide". On procéda ensuite à l'élection du bureau de direction. Président: Josaphat Marcoux; vice-président: Achille Blais; directeurs: Dorigny Landry, Cléophas Laplante, Albert Blais, Rosaire Lamontagne, Wilbrod Cyr; secrétaire: Emile Lamontagne.

On discuta aussi l'achat des engrais chimiques et il fut décidé que tous les membres donneront leur commande au secrétaire.

Emile LAMONTAGNE, sec.

St-Narcisse

(Rimouski)

Deux réunions du bureau de direction de notre cercle le 10 novembre et le premier décembre. Sujets à l'étude: devoirs des directeurs; préparation du programme pour la nouvelle année; préparation de l'assemblée annuelle du 15 décembre.

A cette assemblée, M. le secrétaire donna le nom de six nouveaux membres; ce qui fait 32. M. le président fit quelques commentaires sur les dernières élections et donna des conseils sur l'alimentation des truies portières et sur le traitement des moutons atteints de parasites. Il incita les cultivateurs qui ont fait une demande d'emprunt auprès de la Commission du Prêt agricole de répondre au questionnaire de la "Terre de Chez Nous".

Philippe VIGNOLA, sec.

St-Damien de Brandon

Séance du 16 décembre sous la présidence de M. Théo. Forget. M. l'aumônier nous parla de l'importance de l'U. C. C. et de la nécessité d'en faire partie. A la prochaine réunion, M. le secrétaire donnera une causerie sur les relations de l'Eglise et de l'U. C. C.

Hermas LAVALLEE, sec.

St-Léonard

Séance du 8 décembre sous la présidence de M. Léonard Fleury. M. le secrétaire donna le rapport des activités de l'année. On procéda ensuite à l'élection de nouveaux officiers; furent choisis: président, M. Léonard Fleury; vice-président, M. Philippe Hébert; secrétaire: J.-Eddy Gauthier; directeurs: MM. Adélard Turmel, Léon Loblanc, Grégoire Doucet, Léon Hébert, Donat Corneau.

J.-Eddy GAUTHIER, sec.

St-Luc

(Matane)

Au cours de l'année 1935, il y a eu, pour le cercle de l'U. C. C. de Saint-Luc de Matane, douze réunions au nombre desquelles se trouvent une journée agricole et une journée d'Action Catholique.

A la séance du mois de janvier M. le curé dit l'avantage que procurent l'U. C. C., la lecture de la "Terre de Chez Nous", la comptabilité agricole et le devoir de faire une bonne propagande en faveur de notre union professionnelle.

Le 12 février c'était la journée agricole. L'avant-midi, le docteur Samuel parla de médecine vétérinaire, de l'élevage du cheval, etc., et M. Jean-Baptiste Millette, de la coopérative régionale de Matane. Dans l'après-midi, Monsieur Ernest Dubé traite de la grande culture et Monsieur l'agronome Langlois, de l'élevage du veau laitier, du porc et du mouton.

Le 17 mars, Monsieur l'aumônier nous entretient sur la première partie des cours-à-domicile, de l'Action Catholique et de la nécessité des retraites fermées.

Le 7 avril, Monsieur l'Inspecteur des Ecoles veut bien donner une causerie sur l'Action Catholique.

Le 26 mai, M. le professeur Fortin nous met au courant de la situation des bûcherons.

Le 6 juillet, nous eûmes une magnifique conférence sur la guerre donnée par le Révérend Père Grégoire, capucin de Limoilou et ancien soldat. Il tire de là une leçon de courage pour le colon et l'agriculteur portés à trouver pénible leur sort.

Le 28 juillet, à la salle paroissiale, trois conférences; l'une sur la famille canadienne française catholique par M. le curé, une autre par le Révérend Père Levasseur, O.M.I., sur la survivance canadienne dans la foi et les mœurs et une troisième par M. l'abbé Oscar Fortin sur la propriété.

Le 11 août fut une journée catholique. A la grand-messe de ce dimanche, Monsieur l'abbé April, missionnaire diocésain, parle, avec entrain, de l'Action Catholique qu'il définit clairement. Puis à la salle publique, où il y a foule, Monsieur Adélard Fortin fait un parallèle entre bons et mauvais journaux, le Révérend Père Levasseur cause de colonisation et l'abbé Oscar Fortin, prêtre des Missions Etrangères, suggère à ses auditeurs de faire de l'apostolat laïque basé sur la retraite fermée.

En septembre, nous avions une solide conférence sur l'U. C. C. et les encycliques donnée par un étudiant, M. Jean Blanchet.

A la réunion d'octobre M. Désiré Bergeron fait ses débuts en résumant le Congrès diocésain de l'Union Catholique des cultivateurs.

Novembre nous amène deux nouveaux conférenciers M. Anicet Fortin qui parle de la grande culture et M. Edouard Fillion, des mauvaises herbes.

Enfin le 29 décembre, M. Gérard Levasseur résume les activités de notre cercle d'études pour l'année courante, M. Edouard Fillion, secrétaire du cercle enseigne la culture des plantes fourragères, en particulier du chou de Siam et Monsieur le Curé fait des observations sur la situation sociale actuelle et sur la jeunesse agricole masculine qui, malgré son apathie et son désintéressement des oeuvres organisées spécialement pour elle, attire toute l'attention de l'Eglise pour sauver cette portion chérie de son troupeau.

Bien à vous,

Joseph-Edouard FILLION

Gentilly

Le cercle de l'U. C. C. de Gentilly a tenu son assemblée annuelle lundi le 16 décembre sous la présidence de M. Louis Provencher. Après la prière habituelle le secrétaire donne le rapport de la dernière assemblée ainsi que le rapport des activités de l'année, le tout est adopté à l'unanimité. Le "Guide" est lu et commenté ainsi que la correspondance reçue. Plusieurs membres renouvelèrent leur contribution et se prononcèrent en faveur de la fondation d'un syndicat coopératif. L'assemblée se termine par l'élection des officiers pour l'année 1936.

Alfred BEAUDETTE, sec.

St-Méthode

(Frontenac)

Réunion du 17 décembre sous la présidence de M. Patrice Tardif. Ce dernier présente ses remerciements comme nouveau député et présente le bilan de l'année. M. l'abbé Corriveau, curé de Ste-Clotilde, insista pour augmenter l'effectif de notre cercle et donna une causerie sur la fructification, le drainage et les engrais chimiques. M. A. Bolduc donna quelques moyens d'aider les pouvoirs publics à résoudre le problème agricole. M. N. Rhéaume donna un travail sur l'élevage du porc.

Frs NADEAU, sec.

St-Bruno

(Lac St-Jean)

Réunion du 29 décembre. M. Adolphe Claveau, président, envoie une carte de sympathie à M. Blois, agronome. On discute ensuite de la nécessité du crédit pour les cultivateurs. L'activité du mois a porté sur la réorganisation de notre cercle.

Henri BOUCHARD, sec.

St-Ephrem

(Beauce)

M. Alex. Grenier présida l'assemblée du 27 décembre. M. l'aumônier traita de la formation des enfants. On discuta ensuite de l'organisation en commun du tannage des peaux.

J.-M. LONGCHAMPS, sec.



"L'Union Catholique des Cultivateurs et les Cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos des âmes de"

M. Alexandre Kingsbury, membre du cercle de St-Hermas, Mlle Lucile Laurin, fille de M. Roméo Laurin, et Mme Joseph Cyr, mère de M. Elie Cyr, également membres du cercle de St-Hermas.

M. Ephrem Poupart, ancien président du cercle de St-Rémi.

L'URSS continuera à renforcer ses armements

Litvinoff, on le sait, avait plaidé à Genève pour le désarmement immédiat et intégral.

Au congrès des Stakhanovistes (ouvriers des nouvelles brigades de choc) qui vient d'avoir lieu à Moscou, Voroshiloff (Commissaire à la Guerre), a souligné la force actuelle de l'armée rouge et a fait la déclaration suivante:

"Nous devons à tout prix nous efforcer d'obtenir rapidement que l'armement, l'équipement et l'approvisionnement de l'armée rouge ouvrière et paysanne soient les meilleurs du monde. Nous devons arriver à un tel degré de force que plus aucune nation au monde ne puisse exprimer ouvertement sa haine envers nous et se préparer à nous attaquer."

L'Amérique envahit la Nouvelle-Zélande

Le service industriel du Canadien National vient d'apprendre qu'une compagnie canadienne se propose de fonder en Nouvelle-Zélande une chaîne de restaurants où seront servis "sodas" et "sundae", deux produits typiquement américains encore inconnus aux Antipodes.

Un record de vitesse

Le "Silver Jubilee" train rapide anglais, a établi quatre nouveaux records mondiaux quand il a atteint une vitesse de 112 milles à l'heure, puis a maintenu une moyenne de 107.5 milles à l'heure pendant 25 milles, une vitesse de 100 milles pendant 47 milles et, une vitesse de 91.8 milles pendant 70 milles.

QU'EST-CE QUE L'U. C. C.?

L'U. C. C. est-elle conforme à la doctrine sociale de l'Eglise?

Nos évêques approuvent-ils l'action de l'U. C. C.?

L'U. C. C. est-elle l'organe de la profession agricole?

Quels sont les statuts de l'U. C. C.?

L'U. C. C. travaille-t-elle pour le bien commun?

L'U. C. C. est-elle une oeuvre d'Action catholique?

Qu'a fait l'U. C. C. pour la législation agricole?

Qu'a fait l'U. C. C. pour les bûcherons?

Les cultivateurs doivent-ils entrer dans l'U. C. C.?

Voilà les questions auxquelles répond la brochure intitulée "L'U. C. C.", publiée par M. l'abbé Alphonse Belzil, aumônier de l'Union diocésaine de Rimouski. Les aumôniers, les présidents et les directeurs de cercles ont tout intérêt à la lire et à la méditer. C'est une mine de renseignements sur notre association professionnelle. Elle se vend 25 cents l'unité, à nos bureaux ou au Secrétariat diocésain de l'U. C. C., presbytère du Bic, Rimouski.

Nécessité du Crédit agricole

(Suite de la page 3)

vendaient comme valeurs de tout repos des actions d'entreprises fictives. Une grande partie des placements faits par les cultivateurs se sont soldés par des pertes nettes.

* * *

L'accroissement naturel de la population est un phénomène qu'on néglige presque toujours mais qui a une grande importance en matière de crédit agricole. Cet aspect du problème regarde particulièrement la province de Québec. Le placement des jeunes générations ne peut se résoudre que par l'extension du domaine cultivé ou par le développement de l'industrie et par conséquent l'accroissement des villes. Il faut bien reconnaître, malgré qu'on en ait, qu'on a surtout fait appel chez nous à la seconde solution, sans doute parce qu'elle était plus facile: il n'y avait qu'à *laisser faire, laisser passer*. Mais la crise a enrayé l'exode rural vers les États-Unis ou vers les villes canadiennes; et le

placement des jeunes est devenu un problème national. L'établissement d'un jeune homme sur une propriété agricole ou sur un lot de colonisation requiert un certain capital. Si le père a été économe et s'il n'a qu'un ou deux fils, il peut généralement le faire à ses dépens. Mais c'est un cas plutôt rare, car les familles nombreuses sont de mode à la campagne. Il serait donc nécessaire qu'il existât des institutions de crédit pour aider à l'établissement des fils de cultivateurs. Ce serait un crédit à la colonisation.

La lenteur du rendement en agriculture, l'extension et l'amélioration du domaine cultivé, le drainage de l'épargne rurale et, dans le cas de la province de Québec, l'accroissement rapide de la population rendent indispensable l'institution d'un crédit à l'agriculture.

Gérard FILION

PROPOS D'EDUCATION

L'esprit d'initiative

On se plaint énormément aujourd'hui du manque d'initiative; beaucoup de jeunes, endormis dans leur passivité, ne sentent plus le besoin de se donner aux oeuvres et de travailler à la régénération sociale.

A quoi faut-il attribuer cette tare? Les uns prétendent que le règlement de nos collèges classiques ne favorise pas le développement de l'initiative personnelle; d'autres vont jusqu'à dire que l'autorité religieuse étouffe tout noble sentiment.

Ce sont deux fausses raisons soutenues par des gens qui ont perdu la véritable conception de la vie et de l'action sociale.

D'une part, si nous comprenons bien le règlement de nos maisons d'éducation, nous remarquons que les jeux, les cercles d'études, les sociétés littéraires, l'accomplissement du devoir d'état sont d'excellents moyens d'acquiescer et de stimuler l'esprit d'initiative.

D'autre part, si nous ouvrons l'histoire, nous serons peut-être surpris de constater que la majorité des hommes de bien étaient des catholiques convaincus, vivant de leur foi et exerçant leur action sociale sous la direction sage et éclairée de l'Eglise.

* * *

dérie Le Play, un grand économiste français, du siècle dernier, a dit: "Les peuples n'existent que par la coopération des énergies individuelles à une fin commune et si chacun cherche son plaisir, le lien social se dissout".

Et on peut ajouter, sans crainte de fausser ce principe de philosophie sociale, l'ardeur pour le bien et l'esprit d'initiative disparaissent dans la mesure où l'individu, la famille et la société, ne s'occupent que de leurs intérêts propres et négligent ceux de la communauté.

On ne peut plus compter sur nombre de jeunes gens pour organiser les oeuvres sociales et se dévouer aux bonnes causes.

Le théâtre, la danse, la lecture des romans occupent tous leurs moments libres. Ils n'ont qu'un rêve: s'amuser. Cette recherche desp'laisirs empêche tous les nobles élans de leur âme. Ils s'enferment dans leur tour d'ivoire et ne s'intéressent plus de ce qui se passe autour d'eux. Ce sont des blasés, des mollusques.

Dans la société domestique, c'est le même phénomène qui se répète. Les statistiques de ces dernières années attestent une diminution dans la moyenne des naissances. La faiblesse des natalités a pour cause le culte du moi: l'individualisme.

En effet, la dépopulation résulte de ce fait qu'on sacrifie trop souvent les préceptes sacrés du

mariage à un intérêt personnel mal compris.

L'esprit d'initiative familial, disparaît de plus en plus parce que les époux bouleversent l'ordre de la nature et ne respectent pas la hiérarchie des fins.

L'atmosphère sociale aussi est imprégnée d'individualisme. C'est pourquoi on n'y rencontre que rarement des jeunes capables de se donner corps et âme au service des bonnes causes. La politique de notre pays est ainsi constituée qu'elle contribue à absorber l'individu, sa personnalité et ses convictions les plus chères.

Habitué à faire tous les jours la même besogne, le jeune homme qui vit à même le budget de l'Etat, perd le goût et le besoin du dévouement. Son idéal, c'est de mener paisiblement son petit train de vie, recevoir régulièrement son salaire, et, quand il sera vieux, vivre de ses rentes.

Voilà où nous a conduit le fonctionnarisme illimité.

* * *

Pour revenir à un état d'équilibre stable, la société a besoin d'hommes énergiques, actifs, convaincus, capables de recevoir par eux-mêmes et de se créer des situations personnelles, indépendantes. Le contre-poison de l'individualisme, c'est la volonté. Tous ceux qui ont pour idéal de travailler à la génération sociale, au mieux-être de la communauté doivent acquiescer une volonté forte qui puisse triompher de toutes les difficultés et s'inspirer des idées saines et fécondes pour mener à bonne fin leur oeuvre de justice et de charité.

Jean BLANCHET, B.A.,
Cultivateur.

Colons pour l'Abitibi

En quinze jours plus de 100 familles de colons, représentant au-delà de 500 personnes, sont parties rejoindre leur chef dans l'Abitibi. Des trains spéciaux du Canadien National les ont transportées à leur nouvelle destination. Ces déplacements se continuent.

Voici les prix moyens que les cultivateurs canadiens ont reçu pour leurs récoltes de 1935. Les prix de 1934 sont donnés entre parenthèses: Blé 61 (61); avoine 24 (32); orge 26 (47); seigle 26 (49); pois 112 (105); fèves 146 (133); sarrasin 51 (53); Grains mélangés 37 (41); graine de lin 116 (115); blé d'Inde 48 (65). Cents par cent livres. — Pommes de terre 77 (50); navets 33 (31). — Dollars par tonne — Foin et trèfle 7.77 (11.75); luzerne 8.03 (12.67); maïs—fourrage 3.33 (4.12); foin de céréales 6.22 (7.12); betteraves à sucre 5.44 (5.64).

L'ENGRAIS ALBATROS

La Marque de Commerce est votre Sauvegarde



- 1 Les engrais composés Albatros sont tous préparés avec des matières premières de la plus haute qualité.
- 2 Ils sont vendus par l'International Fertilizers Limited, une organisation de réputation mondiale en matière de sols et de semences.
- 3 Ils sont mélangés correctement pour donner à toute plante une juste proportion de chaque ingrédient quand ils sont bien employés... et ils sont faciles à manipuler.
- 4 Ils peuvent être livrés rapidement à de légers frais de transport parce qu'il y a des entrepôts Albatros dans la plus part des territoires.
- 5 Un escompte de valeur est accordé sur toutes les commandes délivrées de bonne heure. Placez la vôtre maintenant.

L'ULTRA SUPERPHOSPHATE ALBATROS

L'ULTRASUPER ALBATROS est produit en faisant dissoudre du phosphate minéral brut et broyé, de la meilleure qualité, dans de l'acide sulfurique d'une certaine force à une température donnée, suivant un procédé spécial qui donne un produit de très haute qualité, un produit contenant 4% d'humidité au lieu de 10-14% comme dans le cas des superphosphates ordinaires. Grâce à ce procédé spécial, l'ULTRASUPER Albatros est le plus sec—le plus friable—celui qui s'écoule le plus facilement—celui qui contient le moins de mottes—se prêtant merveilleusement au mélange—assurant une distribution égale sur le sol.

L'ULTRASUPER 20% DE QUALITÉ EXTRA FINE EST LE PLUS ÉCONOMIQUE SOUS TOUTS RAPPORTS

INSECTICIDES — FONGICIDES

FICELLE D'ENGERBAGE — GRAINES DE SEMENCE

● L'International Fertilizers Limited est en mesure de vous fournir rapidement et aux prix réguliers du marché, des insecticides et fongicides tels que le sulfate de cuivre, l'arséniate de chaux, l'arséniate de plomb et la bouillie "bordelaise".

INTERNATIONAL FERTILIZERS LIMITED

Usines à
QUEBEC, P.Q. et
à ST-JEAN, N.B.

Fournisseurs officiels d'engrais de "L'Union
Catholique des Cultivateurs"

Stocks portés à
QUEBEC,
LEVIS et MONTREAL

UNE BROCHURE INTERESSANTE

Le Cours à Domicile 1934-35, "Le Sol et la Plante", étant le premier d'une série de quatre années, l'Exécutif de l'U. C. C. a cru rendre service aux intéressés en faisant publier ce cours en brochure.

Cette brochure de 144 pages permettra aux élèves qui commenceront cette année l'étude du deuxième cours de se renseigner sur les sujets traités dans le premier.

Pour être agréable à ceux qui le désiraient, il a été décidé que des examens pourraient être passés en rapport avec ce cours par les élèves qui suivront le deuxième. Ces examens donneront droit à un diplôme tel que celui qui a été octroyé aux élèves de la première année.

Les prix de la brochure sont comme suit:

.15 cents	l'unité
\$1.50	la douzaine
\$11.50	le cent

Frais de malle ou d'express payés; argent avec la commande. Adressez les commandes au Secrétariat Général de l'U. C. C., 5505, Blvd St-Laurent, Montréal.

Très important

Dans ce numéro nous portons à l'attention de nos lecteurs la première d'une série d'annonces publiée par la firme populaire Frasier, Thornton & Co., Ltd, de Cookshire, P.Q., propriétaires et manufacturiers d'une longue liste de remèdes de famille, de vétérinaires et pour bestiaux.

Un nombre choisi de ces produits sont sur le marché depuis 50 ans et ont été universellement employés et recommandés par des centaines de familles et propriétaires de bestiaux. Nous énumérons ci-après quelques lignes bien connues manufacturées par cette compagnie:

Le Liniment du Dr J. Woodbury pour les Chevaux.

Les Poudres de Condition du Dr J. Woodbury.

Le Pin Africain du Dr Stanley.

Le Puissant Liniment Blanc du Dr Stanley.

L'Emulsion Oliveine

Muskalene

Les Amers Kaskareta

Pancé de Pendleton.

Le Sirop de Goudron et Codène de Pelletier.

Pilules de Poix de Pin.

Tablettes de Quinine Laxa Violettes.

Aeme Stock Food

Quelques-uns de ces produits, médecines de famille et remèdes pour bestiaux, devraient être gardés dans toute maison en cas d'urgence ou de maladie soudaine. Ils ont été et seront toujours d'un précieux secours, car ils vous épargneront des désordres sérieux et des dépenses considérables.



"Mon Dieu, ma famille et mes champs".

L'exemple

*L'enfant naît imitateur. — Responsabilité des parents. —
Pour une éducation familiale irréprochable.*

Bébé ne sait pas encore marcher et il veut agir comme les "grands"; vous montez l'escalier: il se traîne à quatre pattes pour vous rejoindre... même s'il culbute il ne se tient pas pour satisfait, à la première minute qu'il voit le passage libre, il tente sa chance de nouveau! A table, il réclame son gobelet, son assiette, sa cuiller: qu'il "arrose" ou non sa bavette, il est content: il fait comme les autres.

L'enfant commence à dire ses premiers mots: les bribes de conversation qu'il saisit sont-elles parsemées d'expressions libres, vulgaires et même grossières? Vous pouvez vous tenir pour dit que le bébé répètera plus facilement les mots "piquants" que tous les bouts de prières qu'il aura entendues!

Les jeunes sont ce que les parents les font: suivant l'éducation familiale qui leur est donnée, non seulement en conseils mais aussi en exemples, ils seront aimables ou détestables... Et cette influence se fera sentir sur leur vie tout entière.

Donc, les parents doivent se servir de cette force de l'exemple pour amener les enfants à aimer le beau et le bien, à agir suivant son devoir sans attendre toujours la récompense matérielle immédiate.

Dans une maison où père et mère s'entendent à merveille, ne cherchent qu'à s'aider et se parlent sur un ton déférent, il sera facile de former des enfants polis, sages et réservés. Si les parents ont du tact, les enfants sauront vite ce qu'il faut dire et ne pas dire, ce qu'il faut faire et ne pas faire. L'exemple agit presque inconsciemment sur l'enfant.

Les parents sont-ils paresseux, malpropres, sans-souci, les enfants seront des prodiges s'ils prennent des habitudes de régularité, d'amour du travail, d'économie!

Si le père est ivrogne, pourra-t-il réprimander son fils qui s'est enivré?

Et l'éducation à table... Tels parents qui portent le couteau à la bouche et brandissent leur fourchette de façon inquiétante pour les yeux des voisins, auraient mauvaise grâce de faire la leçon à un des petits!

Puisque les parents ont la responsabilité de la formation des jeunes, souhaitons qu'ils aient la force de "contrarier" leurs défauts et même leurs petites habitudes qui pourraient produire sur l'enfant une influence nettement mauvaise ou peu recommandable!

MARGOT

RECETTES

DISCUTS A LA MELASSE

- 2-3 de tasse de saindoux,
- 3-4 tasse de mélasse,
- 3 tasses de farine,
- 1 cuil. à thé gingembre,
- 1 cuil. à thé de sel,
- 1 1-2 cuil. à thé de soda.

Défaire le saindoux, ajouter la mélasse et bien mélanger. Tamiser ensemble la farine, le gingembre, le soda et le sel; ajouter au mélange précédent et bien mélanger le tout. Mettre au froid une coupelle d'heures. Rouler mince et découper à l'emporte-pièce; saupoudrer de noix de coco râpée et faire cuire à fourneau modéré (375° F) pendant 10 minutes.

TARTE AU BUTTERSCOTCH

- 1 1-4 tasse sucre brun (ou sucre d'érable),
- 4 cuil. à table beurre,
- 2 oeufs,
- 2 tasses de lait,
- 6 cuil. à table de farine,
- 1 pincée de sel,
- 1-4 cuil. à thé de vanille.

Faire fondre le sucre et le

beurre ensemble au bain-marie. Détremper la farine avec un peu de lait froid; ajouter le reste du lait au beurre fondu, puis ajouter la farine délayée; faire cuire 20 minutes au bain-marie, en brasant souvent, laisser cuire tranquillement jusqu'à épaississement désiré; ajouter les jaunes d'oeufs battus avec le sel et brasser le tout, laisser cuire 1 minute. Laisser refroidir et ajouter la vanille. Mettre dans la croûte de tarte préparée à l'avance.

Garnir avec une meringue faite des blancs d'oeufs auxquels l'on aura incorporé 4 cuil. à table de sucre brun; faire brunir à fourneau lent durant 15 minutes.

Point "Arête de hareng"

1er rang: — Endroit de l'ouvrage). Tricoter 2, tr 2 m ens, tr 3, lever 1 m et la tricoter uni par en arrière. Tr 2, lever 1 maille et la tricoter uni par en arrière, tr 3, tr 2 m ens. Répéter à travers le rang.

2ième rang: — Tricoter à l'envers.

Dures vérités

Aux agriculteurs qui attendent tous les jours, on ne sait quel miracle, et qui se figurent que leur situation se transformera d'un coup de baguette magique, nous devons dire la dure vérité.

Nous ne devons pas leur laisser croire qu'ils vont retrouver la prospérité éphémère et fausse qu'ils ont connue dans les années d'après-guerre.

C'est sans doute parce qu'ils ont cru au retour de cette prospérité illusoire et qu'ils en ont escompté les profits que les agriculteurs se sont laissés endetter dans les premières années déficitaires.

Ce fut une erreur grave de boucler les déficits avec des emprunts au lieu de réduire immédiatement les frais au niveau des recettes possibles. Est-ce que, même encore maintenant, certains ne se laissent pas entraîner à cette facilité momentanée génératrice de ruines?

La vérité est que seuls le travail et l'économie peuvent maintenant reconstituer les richesses gaspillées. Toutes les autres théories ne sont que d'inutiles bavardages. Ce qu'il faut, par exemple, c'est être sûr que tous ces malheurs ne se reproduiront pas car parler d'économie et de travail sans être certain que les mêmes causes de folie ne gaspilleront pas à nouveau ces efforts et ces sacrifices et la nouvelle richesse ainsi créée, c'est prêcher dans le désert.

Il faut donc pour le paysan, la certitude, non seulement du lendemain, mais au moins celle de la génération qui suit. Cette certitude, le paysan peut-il l'avoir dans la situation actuelle? On ne peut que répondre: non!

Et c'est pourquoi nous ne cessons de répéter qu'avant tout espoir d'effectuer ce dur et long relèvement, il faut régler d'abord et à fond cet important point de vue psychologique.

Force morale d'abord! Soit. Mais où la trouverons-nous en dehors de la libération de l'agriculture par son organisation corporative et par la foi qui doit soutenir ce grand changement social?

La primauté à l'agriculture dans notre France dont le climat et le sol auraient dû inspirer la politique, au lieu de cette industrialisation qui a tout corrompu.

Le jour où le paysan français aura, avec sa corporation, la certitude qu'il travaille enfin pour lui et ses enfants et pour être constamment pillé par des obligations financières internationales dont il comprend bien maintenant le rôle néfaste, on peut être assuré que la machine sociale sera remise d'aplomb et une nouvelle ère de vie normale s'ouvrira pour l'agriculture et le pays tout entier.

("La Terre Le Frain").

Ma fille

Quand nous habitions tous ensemble
Sur nos collines d'autrefois,
Où l'eau court, où le buisson tremble
Dans la maison qui touche aux bois,
Elle avait dix ans, et moi trente;
J'étais pour elle l'univers.
Oh! comme l'herbe est odorante
Sous les arbres profonds et verts!

Elle faisait mon sort prospère,
Mon travail léger, mon ciel bleu;
Lorsqu'elle me disait: Mon père!
Tout mon coeur s'écriait: Mon Dieu.

Elle avait l'air d'une princesse,
Quand je la tenais par la main;
Elle cherchait des fleurs sans cesse
Et des pauvres dans le chemin.

Elle donnait comme on dérobe,
En se cachant aux yeux de tous.
— Oh! la belle petite robe
Qu'elle avait! Vous rappelez-vous?

Le soir, auprès de ma bougie,
Elle jasait à petit bruit,
Tandis qu'à la vitre rougie
Heurtaient les papillons de nuit.

Elle était pâle et pourtant rose,
Petite avec de grands cheveux.
Elle disait souvent: Je n'ose,
Et ne disait jamais: Je veux.

Les anges se miraient en elle;
Que son bonjour était charmant!
Le ciel mettait dans sa prunelle
Ce regard qui jamais ne ment.

Victor HUGO

Si vous désirez célébrer...

A moins d'être jeunes au moment de contracter mariage, des époux nouvellement mariés n'ont guère de chances de vivre assez longtemps pour pouvoir célébrer leurs noces d'or. Une étude de ce sujet qui a été faite par les statisticiens de la Metropolitan Life, révèle une situation assez intéressante.

Si, disent les statisticiens, à l'époque de son mariage, la jeune mariée est âgée de 22 ans et le jeune marié de 25 ans, les chances de ce couple de vivre assez longtemps pour célébrer ses noces d'or sont de 1 sur 6. Les chances de ce couple de célébrer des noces d'argent sont naturellement plus grandes, soit de neuf sur dix.

Si la jeune mariée est âgée de 18 ans et le jeune marié de 23, les chances de ce couple de vivre assez longtemps pour célébrer ses noces d'or sont de 235 sur 1000 soit une chance sur 4.

Dans le cas de nouveaux mariés âgés respectivement de 37 et 42 ans, leurs chances de vivre assez longtemps pour célébrer leurs noces d'or sont d'un sur mille.

Pensée choisie

Il est de mode parmi les hommes d'affaires de citer la maxime que le temps, c'est de l'argent; mais c'est bien plus que cela en vérité: car si l'on sait en faire un bon usage, c'est la culture, l'amélioration de soi-même, la formation du caractère. Une heure que l'on abandonne chaque jour à l'indolence ou à des riens, pire que l'indolence, ferait en quelques années, si elle était consacrée au perfectionnement de soi-même, un sage d'un ignorant, et, employée à de bonnes oeuvres, féconderait la vie d'un homme.

Samuel SMILES.

Le terme "chandelage" que l'on applique parfois encore à l'opération qui consiste à mirer les oeufs, est une relique des temps passés, quand la seule source de lumière artificielle était la chandelle. On avait alors l'habitude de mettre une chandelle dans un tuyau de poêle et de faire passer les oeufs devant un petit trou vis-à-vis de la lumière; on séparait ainsi les oeufs clairs de ceux qui étaient obscurs ou opaques. Aujourd'hui tous les oeufs sont mirés au moyen d'une puissante lumière électrique.

GRATIS



Horloges, boudoir, montres, ustensiles en aluminium, coutellerie, un choix de 300 belles primes, données gratuitement aux personnes qui vendront

50, 100, 150 gros paquets de grains à 6 sous chacun. Demandez 100 paquets et notre beau catalogue.

Allen Nouveautés, St-Zacharie, Qué

RETRAITES FERMEES

Villa Saint-Joseph, 4122 Ave. Delorimier, Tél. AM 2944

Du 28 février au 2 mars, pour Dames
Du 13 au 16 mars, pour Jeunes Filles
Du 27 au 30 mars, pour Jeunes Filles



Des étonnés... étonnants

Les journaux de ces jours derniers nous apportaient la nouvelle que dans les hautes sphères administratives, on est étonné de constater que "bien que la situation de l'emploi s'améliore, le nombre des chômeurs augmente aussi".

Un enfant de dix ans à qui on demanderait d'additionner un nombre donné de chiffres "deux", dans une colonne, aussi une autre colonne ayant un nombre égal de chiffres "cinq", trouverait vite que la colonne des chiffres "cinq" donne un montant plus considérable que celle des chiffres "deux", même s'il ajoute à la première colonne un chiffre "un" ou un chiffre "deux", de temps à autre.

C'est précisément là, pourtant, notre situation; c'est là la relation qui existe entre le chiffre de l'augmentation de notre population et celui du nombre d'emplois où le surplus des travailleurs peut être placé.

On ne s'est pas aperçu plus tôt de cette situation, tout simplement parce que la différence entre la colonne des chiffres "deux" et celle des chiffres "cinq" était composée de gens qui allaient, les uns s'établir en ville où on pouvait alors se placer plus ou moins mal, les autres émigraient aux Etats-Unis dans la proportion d'au moins 33 pour cent du chiffre total des naissances.

Il y eut même des années où l'émigration vers les Etats-Unis, — 1923, par exemple, — dépassa de 50 pour cent la totalité des naissances.

Alors, tandis que notre population ouvrière urbaine émigrerait, en partie, vers les Etats-Unis où se trouvait du travail en proportion de l'augmentation dans l'activité industrielle du pays; tandis que les ruraux, pour plus de la moitié allaient vers les villes canadiennes ou émigraient aux Etats-Unis, tout paraissait aller comme dans le meilleur des mondes.

Mais, à ce train, nous perdions commerce, industrie, finance, ressources naturelles, services d'utilité publique... et tout le monde était satisfait.

Aujourd'hui, voilà qu'on constate que cela ne va plus! On ne peut faire contenir la colonne des chiffres "cinq" dans celle des chiffres "deux". Naturellement, on s'alarme. "Comment cela se fait-il?" se demandent de hauts personnages administratifs.

C'est leur étonnement qui nous étonne.

Un peu de réflexion leur démontrerait que du seul fait de la fermeture de la frontière américaine, nous devons garder au pays des douzaines de milliers de personnes; que dans les villes on fait autant de travail qu'auparavant, mais que ce sont les machines, en grande partie, qui font ce travail, et que notre population continue à augmenter graduellement.

Il est donc naturel qu'il y ait un surplus.

Il n'y a que deux moyens de gagner sa vie: d'abord, par un salaire passé ou présent, ou encore, en produisant de quoi se nourrir, se vêtir, s'abriter, se chauffer... et tout cela ne pousse pas sur le ciment des rues.

Avec un peu de réflexion, notre élite étonnée pourrait comprendre un problème aussi simple.

J.-Ernest LAFORCE.

10ième COURS-A-DOMICILE DE L'U. C. C.

Tous droits réservés

OFFICE DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

de

L'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne

2e Partie

ZOOTECHE GÉNÉRALE

12ième Leçon

Soin des taures et du taureau

Maurice St-Pierre, B.A., B.S.A., PH.D.

"Reproduction interdite."

Soins des taures

Il est très facile d'élever les génisses une fois qu'elles ont atteint l'âge de 6 mois. C'est peut-être pour cette raison qu'on est porté à les oublier; d'où il s'ensuit que des génisses qui promettent beaucoup dans le jeune âge sont un désappointement complet pour leur propriétaire plus tard.

Au pâturage (1176)

Des génisses qui ont accès à un bon pâturage n'ont généralement pas besoin d'autre chose, mais on devrait veiller à ce qu'il y ait toujours assez d'herbe. C'est un point qu'on est souvent porté à négliger lorsque les pâturages deviennent ras, parce que les génisses sont généralement envoyées dans un endroit éloigné sur la ferme. On ne s'en occupe pas de l'été, alors. Ce n'est que l'automne qu'on réalise la chose.

Il faut que les génisses aient toujours à leur disposition de la bonne eau et de l'ombrage. Si les pâturages devenaient trop ras, suppléez-y par des fourrages verts et même un peu de moulée. Tenez toujours du sel en pierre à leur portée sans autre matière minérale.

En hivernement (1173-1174-1175)

Il n'y a pas de meilleure ration que du bon foin de légumineuses (trèfle, luzerne) et de l'ensilage ou des racines pour bien hiverner les taures. Si l'on ajoute à cela un petit peu de concentrés, les génisses se développeront bien sans aucun danger de devenir trop grasses. Cependant, avec du foin de légumineuses, les succulents (ensilage, racines) ne sont pas absolument nécessaires. Le foin mêlé (trèfle et mil), s'il est coupé de bonne heure, convient aussi, à défaut de légumineuses, au bon développement des génisses. Le foin de mil est inférieur à tout autre.

Légumineuses et succulents

Donnez de ces aliments autant que les taures en voudront consommer, soit de 6 à 10 livres de foin, de 10 à 20 livres d'ensilage ou de 12 à 24 livres de racines journellement par tête. Cependant, si elles sont trop portées à se bomber, vous feriez mieux d'en réduire la quantité quelque peu.

Pour les génisses de moins d'un an surtout, il est bon de compléter la ration par 2 ou 3 livres de concentrés, par tête, par jour. Un mélange fait de grains de ferme, d'un peu de son blé et de tourteau de lin, convient très bien. A ce mélange n'oubliez pas d'ajouter de la matière minérale de la poudre d'os principalement, à raison de 2 ou 3 livres par 100 livres de moulée. Ne servez que des grains moulus. Les taures qui ont plus d'un an profiteront mieux aussi, si elles reçoivent un peu de concentrés.

Légumineuses seules

Donnez de ce foin à volonté soit de 12 à 16 livres journellement, par tête, et ajoutez-y 2 livres de concentrés ou plus. (Même mélange que ci-dessus.)

Mil seul

Servez autant de ce foin que dans le cas des légumineuses seules. Cependant, la ration de concentrés doit être plus riche en protéines et encore on n'obtiendra pas

Les chiffres réfèrent toujours aux numéros de paragraphes du Manuel "Les animaux" où les mêmes questions sont traitées plus en détail.

d'aussi bons résultats qu'avec du foin de trèfle ou de luzerne. Un mélange à 15 p.c. ou 18 p.c. de protéines fera très bien; soit, par exemple, 500 livres de grains de ferme et 500 livres de son blé et de tourteau de lin réunis. La matière minérale à ajouter à ce mélange peut se composer comme suit: 10 livres de poudre d'os, 10 livres de chaux finement moulue et 10 livres de sel.

Le logement (1177)

S'il était possible de pouvoir toujours garder les génisses libres dans une loge, ce serait bien l'idéal; mais le manque d'espace fait adopter cette méthode seulement pour les génisses moins âgées, c'est-à-dire à leur premier hivernement. Elles se développent beaucoup mieux ainsi. Ayez soin de tenir les loges propres.

Les saillies

Les génisses qui vèlent trop jeunes nuisent considérablement à leur croissance et à leur production laitière future. Aussi doit-on en régler les saillies afin de retarder la date du vêlage qui devrait varier avec les différentes races et le développement des taures. Les génisses de race Jersey, Guernsey ou Ayrshire peuvent être saillies vers l'âge d'un an et demi pendant que les génisses de race Holstein ou Canadienne vers l'âge de 20 à 24 mois. Une vache porte son veau en moyenne 280 jours. Une couple de mois avant le vêlage, les génisses ont tout à y gagner à recevoir un peu de concentrés, si elles n'en recevaient pas jusqu'à date.

Soins du taureau

S'il faut bien prendre soin des taures pour les développer normalement, à plus forte raison faut-il bien élever le taureau reproducteur, car c'est lui que dépendra les futures vaches du troupeau.

Alimentation (1152)

Dans le jeune âge, le taureau est alimenté de la même façon que les génisses. Mais à 6 mois, il doit être séparé d'elles et recevoir une plus forte quantité de concentrés.

Fourrages

Du bon foin de légumineuses ou du bon foin mêlé constitue le meilleur fourrage pour le taureau en croissance ou en service. Quant aux succulents, il ne faut pas lui en donner beaucoup, soit une dizaine de livres d'ensilage ou de racines. On préfère les racines.

Concentrés (1152)

En croissance, le jeune taureau doit recevoir un peu plus de concentrés, par jour, que les génisses de son âge. En service, la quantité de concentrés qu'il doit recevoir peut varier entre 1 livre et 10 livres par jour, selon le travail qu'il a à faire et sa condition. Ces deux facteurs sont la meilleure règle. Tenez le taureau reproducteur en bonne condition, ni trop maigre, ni trop gras, et certainement plus maigre que trop gras. Autrement, la vitalité de ses germes fécondants en serait diminuée, au point même de devenir nulle.

Le mélange de concentrés peut être le même que celui dont on se sert pour les vaches laitières.

Le logement (1155)

L'hiver, le taureau doit être tenu libre dans une loge. L'été, il doit avoir accès à un parc extérieur. Ne le laissez jamais libre avec les vaches au pâturage parce que il est souvent dangereux et peut causer beaucoup d'ennuis, et aussi parce qu'on ne peut contrôler les saillies.

Le service (1153)

Avant l'âge d'un an, il n'est pas à recommander de faire faire aucune saillie au taureau. Entre 12 et 18 mois d'âge, il peut faire une couple de saillies, par semaine, sans inconvénients. Après un an et demi, il peut couvrir cinq vaches par semaine. A l'âge adulte, on ne doit jamais lui faire saillir plus de deux vaches par jour et encore si le service a été bien fait, ne jamais le faire servir la même vache deux fois de suite, pour ne pas diminuer sa vitalité inutilement.

L'exercice (1154)

Beaucoup de taureaux deviennent impotents à cause du manque d'exercice. Là où on ne peut leur fournir de

(Suite à la page 8)



AUX JEUNES "PREPAREZ L'AVENIR"



10^{ème} COURS-A-DOMICILE DE L'U. C. C.

(Suite de la page 7)

loge ou de parc extérieur, on peut les dompter et s'en servir pour certains travaux de la ferme.

QUESTIONNAIRE :

- 1.—Quel est le meilleur foin à donner aux génisses d'élevage ? Pour-quoi ?
- 2.—Un pâturage vieilli convient-il pour la croissance normale des taures ?
- 3.—Où devrait-on garder les taures et les génisses, l'hiver ?
- 4.—Pourquoi ne pas faire veler les taures trop jeunes ?
- 5.—Combien de livres de concentrés doit-on donner, par jour, au taureau, en service.
- 6.—Pour un troupeau de 20 vaches, un taureau d'un an fera-t-il l'affaire ?

Etudiez bien !

Réponse au questionnaire de nos cours à domicile. (Suite)

5^{ème} leçon.

- 25.—Pourquoi un animal en croissance a-t-il besoin de plus d'aliments qu'un animal adulte à l'entretien ?
Parce qu'il doit se développer et grandir en plus de s'entretenir.
- 26.—Est-il important de fournir beaucoup de matières minérales aux jeunes animaux ?
Oui, pour leur donner un gros et grand squelette, former les noyaux des nouvelles cellules dans le sang et dans les autres tissus vivants.
- 27.—Qu'arrive-t-il lorsqu'un animal maigrit ?
A cause d'une alimentation insuffisante, il dépense ses réserves de gras pour conserver le mouvement à ses organes vitaux et la chaleur de son corps.
- 28.—Que faut-il donner à la vache pour lui faire produire beaucoup de lait ?
Il faut donner des fourrages et des concentrés riches en protéines et en matières minérales.
- 29.—Une femelle en gestation demande-t-elle à être bien nourrie ?
Oui, pour développer le petit qu'elle porte et accumuler des réserves en vue de la future lactation.

6^{ème} leçon.

- 30.—Qu'est-ce qu'une norme d'alimentation ?
C'est un tableau qui nous indique approximativement les principes nutritifs que nous devons donner à nos animaux pour en obtenir les meilleurs résultats.
- 31.—Qu'est-ce qu'une ration d'entretien ?
C'est la nourriture ou la somme des principes nutritifs donnée à un animal pour lui conserver la vie, sans production ni perte de poids durant 24 heures.
- 32.—Qu'est-ce qu'une ration de production ?
C'est celle qui permet à l'animal de produire en plus de conserver sa vie.
- 33.—Qu'entend-on par ration balancée ?
C'est celle qui comprend TOUS les principes nutritifs nécessaires pour alimenter un animal durant 24 heures, en quantité et PROPORTION voulues.
(1) Pour les quatre premières leçons, voir la Terre de Chez Nous, numéros 9 et 10.
- 34.—Quand une ration est-elle économique ?
Quand elle donne le maximum de profit à très bon compte.
- 35.—Qu'est-ce qu'une relation nutritive ?
C'est le QUOTIENT ou le résultat de la division par les protéines digestibles des non-protéines digestibles PLUS 2.25 fois les gras.

(Suite à la page 11)

POUR FONDER LA J. A. C.

Tract de 16 pages, en vente aux Editions de la J.A.C., 840, rue Cherrier, Montréal.

PRIX : 10c. l'unité, 75c. la douzaine; \$6.00 le cent.

PEAUX VERTES

Prix fournis par la maison A. PION & Cie, 547 rue St-Vallier, Québec.
Peaux de boeufs, 50 lbs et moins 7½ la livre moins 2 lbs par peau. Les peaux de 52 lbs et plus sont prises à 50 lbs net.

Peaux de veaux engraisés, de 8 à 12 lbs, 11 cts la livre, moins 1 lb par peau.

Peaux de veaux engraisés, moins de 8 lbs, 75 cts la peau.

Peaux de Kips de campagne, de 7 à 15 lbs, 8 cts la lb moins 1 lb par peau.

Peaux de veaux de campagne, de 25 cts à .65 cts la peau.

Peaux de chevaux, de .75 cts à 2.25 la peau.

Peaux de moutons de .05 cts à .70 cts la peau.

Ces prix sont pour des peaux de première qualité. Peaux chauffées, endommagées sont payées à leur valeur.

Prix garantis jusqu'au 18 janvier 1936.

Cours Post-Scolaires

Vers un avenir meilleur

L'habitant de chez nous ne manque pas d'occasion d'exprimer ses doléances, quand il considère la pénurie de ses connaissances techniques et de sa culture intellectuelle générale. C'est sans doute la cause principale de son insuffisance économique, politique et sociale.

Financièrement, le cultivateur de chez nous est en très mauvaise posture; son rôle dans le commerce des produits de la terre est très obscur pour ne pas dire nul; il est à la merci de commerçants et de spéculateurs qui le plus souvent se soucient du bien commun comme de leur première chemise. Résultat, le cultivateur souffre d'une situation économique gênante, car il vend à vil prix ses produits alors qu'il paye excessivement cher ce qu'il achète, d'où le déséquilibre dans son budget. Ce déséquilibre engendre une foule de maux et de souffrances même morales. Pour pratiquer la vertu il faut un minimum de bien-être matériel.

Dans le domaine politique l'influence de l'habitant est bien modeste. Parler de sa situation politique au lendemain d'une longue campagne électorale c'est s'exposer à répéter un truisme ou une vérité banale.

Son rôle social n'a pas l'importance et l'envergure qu'il devrait avoir. On ne tient pas suffisamment compte de l'influence pacificatrice et moralisatrice du paysan de chez nous dans l'organisation de notre société.

On élèvera son niveau économique, politique et social dans la même proportion qu'on élèvera son niveau intellectuel.

L'école post-scolaire avec ses cours du soir tel qu'on essaye de l'établir est l'organisme tout désigné pour accomplir cette oeuvre de régénération intellectuelle partout économique, politique et sociale.

Ce travail ne peut s'opérer sans le concours des cultivateurs eux-mêmes.

Pour bien apprécier le prix de l'instruction il faut connaître les sacrifices qu'elle requiert. On sait qu'un bien acquis sans peine et sans déboursé est souvent considéré comme sans valeur; c'est pourquoi la fausse gratuité de l'Etat devrait être remplacée par un organisme appartenant aux cultivateurs.

L'idéal serait que le cercle de l'U. C. C. ou l'U. C. C. diocésaine puisse aider les professeurs qui donneront l'enseignement post-scolaire à la campagne. Pour prendre cette initiative le cercle a besoin de la collaboration des jeunes cultivateurs. Les jeunes ruraux pourraient assez facilement économiser 4 ou 5 piastres par année pour se payer un professeur compétent. Dans ce cas, nos fils de cultivateurs pourraient exiger un enseignement bien adapté à leur conditions et seraient plus en mesure d'apprécier le prix de l'instruction et d'y attacher plus d'intérêt.

Le jour où un organisme de ce genre opérera régulièrement chez nous, la situation de notre classe agricole s'améliorera dans tous les domaines.

LES FILS DU SOL.
St-Clément

Suggestions en vue de la fondation de la J. A. C.

(Suite)

I

L'ORGANISATION DE LA J. A. C.

XII.—CADRES DE LA J.A.C.:

La J.A.C. pourrait prendre les mêmes cadres que l'U. C. C. et les mêmes règlements quant à l'administration.

Ainsi le Bureau Central, les Unions diocésaines et les Cercles locaux de la J.A.C. correspondraient au Bureau Central, aux Unions diocésaines et aux Cercles locaux de l'U.C.C.; chacun de ces Comités aurait le même nombre de dignitaires, etc.

XIII.—AUMONIER DANS LA J.A.C.:

L'aumônier diocésain et ceux des cercles locaux seront nommés par l'Ordinaire de qui ils tiendront les responsabilités de leurs groupements.

Ils devront observer rigoureusement l'esprit et la méthode Cardijn qui leur demande de ne pas se substituer à l'action propre des Dirigeants et des Militants de leurs sections. C'est d'ailleurs de cette façon que Pie XI conçoit l'Action catholique comme devant reposer sur le laïc.

II

L'ESPRIT DE LA J. A. C.

I.—CE QU'EST LA J.A.C.—La J.A.C. (jeunesse agricole catholique) est une association qui prépare directement la jeunesse agricole à l'action catholique et qui pousse à un meilleur amour de la terre. D'où la J.A.C. doit faire "principalement" de l'action catholique.

II.—J.A.C. et le foyer. — La J.A.C. aide de toutes manières l'éducation familiale et favorise le travail des parents auprès de leurs enfants.

III.—J.A.C. et la paroisse. — La J.A.C. veut développer chez ses membres un meilleur esprit paroissial.

IV.—LA LOI JACISTE :

- 1.—Le Jaciste vit de la grâce;
- 2.—Le Jaciste est loyal, droit et pur;
- 3.—Le Jaciste est discipliné et économe;
- 4.—Le Jaciste est débrouillard et gai;
- 5.—Le Jaciste est travailleur;
- 6.—Le Jaciste ne craint pas le dévouement et le sacrifice;
- 7.—Le Jaciste est serviable pour tous et plus spécialement pour les jeunes de sa condition;
- 8.—Le Jaciste est content de son sort;
- 9.—Le Jaciste est fier d'être catholique, agriculteur et canadien-français;
- 10.—Le Jaciste est ami de la terre, de la maison et de l'Eglise.

V.—DEVISE DE JACISTE : (devise commune à tous les jeunes travailleurs catholiques) :

"Fier, pur, joyeux et conquérant" :

Fier : il pratique la fierté pour son corps et son âme, pour sa profession, sa famille, sa paroisse, son pays, sa religion;

Pur : il pratique la pureté pour être fort : "Les purs sont des forts" — pour se rapprocher du Christ, l'ami des âmes pures; — pour honorer la Vierge, mère de pureté; — pour respecter la femme; il veut être pour elle un vrai chevalier;

Joyeux : il cultive la joie que donnent l'état de grâce et l'amour de sa condition;

Conquérant : Tout Jaciste est un apôtre; il veut trouver d'autres Jacistes parmi ses amis; il veut conquérir au Christ toute la jeunesse de sa région, pour que le Maître tout-puissant la rende pure, forte et joyeuse.

(A suivre)

Consultations légales

ACHAT DE TERRE-FOURNAISE ET ABREUVOIRS

QUESTION : — J'ai acheté une terre avec ses bâtisses et son roulant. La fournaise pour les poulets ainsi que les mangeoires et les abreuvoirs qui étaient dans la bâtisse à poulets, m'appartiennent-ils ?

"Un des vôtres".

REPONSE : — La fournaise ? non à moins qu'elle ne fut fixée au poulailler.

Les mangeoires et abreuvoirs : oui s'ils étaient fixés aux bâtisses.

CAMP BÂTI CHEZ LE VOISIN

QUESTION : — Je suis colon. Je me suis construit un camp croyant être sur mon terrain. J'ai fourni tous les matériaux nécessaires, mon voisin m'a aidé à le construire. Aujourd'hui il est construit sur son lot, et il dit que mon camp est sur son terrain et il voudrait me jeter dehors. Nous ayons fait tirer une ligne d'accord le camp se trouve chez-moi et aujourd'hui il dit qu'elle n'est pas correcte. Aurais-je droit de le faire partir, et peut-il me jeter dehors ?

"Un abonné qui veut savoir".

REPONSE : — Ce camp vous appartient, et si votre voisin le veut il lui faut payer ce qu'il vaut même s'il est sur son terrain.

AVIS

Seuls les membres de l'U. C. C. ont droit à nos consultations légales. Signez votre nom et donnez un pseudonyme. Nous ne donnons pas de réponses personnelles. Adressez vos demandes à l'U. C. C. Ceux qui ne se conformeront pas à ces conditions ne recevront pas de réponse.

CHEMIN D'HIVER

QUESTION : — L'inspecteur qui dérange un chemin d'hiver à la voie d'été et qui donne un surplus de chemin à un propriétaire et une montée, est-ce que le propriétaire a le droit de se faire payer le temps qu'il met dans ce chemin ?

"Un abonné".

REPONSE : — Les chemins d'hiver sur la terre peuvent être tracés en dehors de leur voie d'été, à travers tous les champs enclos ou terrains en bois debout. Si le propriétaire en éprouve des dommages, ils lui sont payés par la corporation de la municipalité. S'il y a entente entre la corporation et le propriétaire, le montant convenu est payé ; s'il n'y a pas entente, la corporation fait faire l'estimation de ces dommages par les évaluateurs de la municipalité ; la

corporation conservant toujours son recours contre les intéressés au chemin, pour le remboursement des deniers dépensés.

Le propriétaire n'a pas droit de plano à des dommages pour la détérioration causée à sa prairie par un chemin d'hiver. Ce droit n'existe qu'en vertu de l'article 488 et les dommages doivent être fixés par les estimateurs municipaux.

FRAIS DE LETTRE D'AVOCAT

QUESTION : — Est-ce celui qui envoie une lettre d'avocat ou bien celui qui la reçoit qui doit payer la lettre même dans le cas où celui qui la reçoit est en défaut ?

"Bicoq".

REPONSE : — Le coût, tel que fixé par le tarif, de la lettre d'avocat, quand il n'y a pas de poursuite et après mise en demeure de payer par le créancier, est exigible du débiteur à qui elle a été écrite.

Les offres du montant réclamé moins le coût de la lettre d'avocat reçue, lorsqu'il y avait eu mise en demeure préalable, sont insuffisantes.

DEBITEUR RETIRANT ARGENT DE COMMISSION DES ACCIDENTS

QUESTION : — Un homme me doit \$75.00 travaille dans une manufacture. En juin dernier, il s'est blessé et il retire \$2.00 par jour de la commission des accidents de travail de Québec. Vu que cet homme refuse de me payer ce qu'il me doit, pourrais-je faire saisir l'argent qu'il reçoit de la commission des accidents de travail ?

"Un qui veut savoir".

REPONSE : — NON.

Quant à votre autre question je dois vous dire que pour être conseiller il faut résider dans la municipalité.

Toutefois, une personne domiciliée ou résidant dans une municipalité de village, de ville ou de cité constituée en corporation en vertu d'une loi quelconque, peut être membre du conseil d'une municipalité rurale qui est contiguë à la municipalité où elle est domiciliée ou dans laquelle elle a sa résidence, si elle possède les autres qualités, pourvu, toutefois, qu'elle n'occupe aucune charge municipale dans la municipalité de son domicile ou de sa résidence.

POISON A RENARD — DEFENSE ET AMENDE

QUESTION : — Malgré ma défense un chasseur a jeté pour les renards des appâts empoisonnés sur la rivière qui longe ma propriété. Quel est mon recours si des accidents surviennent aux animaux ou aux chiens ?

"J. O. A. F.".

REPONSE : — Votre recours est pour les dommages qui seront causés. De plus vous pourrez lui faire payer l'amende en vertu du chapitre 86 des statuts de Québec. Article 18 et 58 qui déclarent :

Il est défendu, en tout temps de faire usage de strychnine, ou d'une substance délétère quelconque, ou de dynamite, dans le but de chasser ou prendre, tuer ou détruire aucun des animaux ou oiseaux mentionnés dans la présente loi, sous peine en sus du paiement des frais, d'une amende de pas moins de vingt-cinq dollars et de pas plus de cinquante dollars, et, à défaut du paiement de l'amende et des frais, le délinquant est sujet à un emprisonnement de pas moins d'un mois et de pas plus de six mois.

Toute contravention à quelque disposition de la présente loi est punissable sommairement, sur poursuite qui peut être intentée soit par l'inspecteur, le garde-chasse, ou tout autre officier, soit par toute autre personne, devant tout juge de paix ayant juridiction dans le district où l'infraction a été commise, ou dans le district où la saisie a été faite, ou dans le district où réside le délinquant.

INSAISSABILITE D'ANIMAUX

QUESTION : — A propos de ce que la loi réserve aux cultivateurs il me semble que c'est bien 10 bêtes à cornes deux chevaux et l'agrain de culture.

Est-ce que je pourrais m'exempter de donner mes animaux malgré que je les aurais donnés comme sécurité.

"Anxieux".

REPONSE : — Si vous transportez vos animaux à un tiers ils lui appartiennent et ne sont plus à vous, il n'est donc plus question de leur insaisissabilité.

POISON A RENARD — CHIENS ET MOUTONS

QUESTION : — Un cultivateur

qui a des moutons de dévorés peut-il refuser des estimations sur ses moutons pour réclamer les dommages ?

Le propriétaire d'un chien qui est dévoreur de moutons de renom et qui a été vu dans les alentours lors d'un dévorage de moutons, le propriétaire du chien doit-il payer les dommages ?

"A. B.".

REPONSE : — Quant à votre première question cela dépend s'il s'agit de réclamer en vertu d'un règlement adopté par la corporation ou s'il s'agit de réclamer en vertu du code civil.

Dans ce dernier cas il ne s'agit que de réclamer la valeur des moutons dévorés contre le propriétaire du chien qui, les a dévorés.

En dépit de sa réputation de dévoreur de moutons il se peut que ce ne soit pas le chien qui a dévoré vos moutons.

LOUAGE D'ENSELEUR REPARATION

QUESTION : — J'ai loué un enseleur à blé-d'inde au prix de \$5.00. Tout en faisant bien attention pour le mener il s'est brisé sans qu'il en soit de notre faute. Nous l'avons fait réparer et ça nous a coûté \$21.80; avons-nous le droit de nous faire rembourser cet argent vu qu'on l'a loué ?

"D. O. S.".

REPONSE : — Cela dépend de ce qui s'est brisé. De plus cela dépend de la raison pour laquelle la chose s'est brisée. Le locataire n'est pas tenu aux réparations lorsqu'elles ne sont devenues nécessaires que par vétusté ou force majeure. Il s'agit donc de savoir si la partie s'est brisée parce que trop vieille ou à cause de votre négligence.

Il appartient au locateur et non pas au locataire d'entretenir la chose en état de servir à l'usage pour lequel elle a été louée.

Naturellement il aurait été mieux de mettre le locateur en demeure d'avoir à faire ces réparations plutôt que de les faire sans en parler. Tout de même on ne peut s'enrichir au dépens d'autrui et si, les réparations sont nécessairement utiles, le locateur doit les payer sauf discussion quant à la raison du bris de la machine.

CHEMIN DE 26 PIEDS AU CONSEIL DE COMTE

QUESTION : — Le chemin privé a été homologué au Conseil de Comté sous réserve que le gouvernement l'accepte à 26 pieds.

Ce fut refusé, il faut maintenant 35 pieds, le principal intéressé est prêt à fournir le terrain gratuitement.

Comme il s'agit d'un chemin privé doit-on le faire verbaliser avant de le déclarer chemin public il est présentement chemin de Comté.

Est-ce légal ?

"Un membre de l'U.C.C.".

REPONSE : — Vu que le chemin a été homologué il faudrait voir si cette homologation avec réserve de 26 pieds de largeur subsiste pour le cas où il faudrait l'ouvrir à 35 pieds.

De plus l'homologation suppose un procès verbal. Il faudrait donc faire nommer par le Conseil de Comté un syndic qui verra à faire ouvrir ce chemin après avoir amendé son procès-verbal pour l'ouvrir avec 35 pieds de largeur.

Résidence : St-Eustache
Bureau : 7 à 8 P.M.

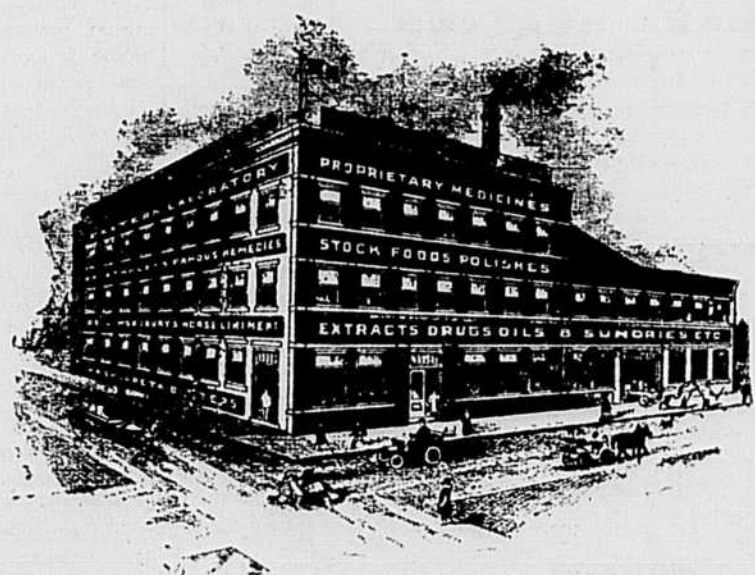
Charles-Henri Lalonde
C. R. — K. C.

AVOCAT BARRISTER

Edifice-Tramways-Building
Ouest — 159 — Craig-West
Montréal

FRASER, THORNTON & CIE, LIMITEE

COOKSHIRE, QUEBEC, CANADA



LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DE MEDICAMENTS BREVETES AU CANADA ET VENDANT SEULEMENT SES PROPRES PRODUITS

FABRICANTS DE

Médecines Patentées, Préparations de Toilette, Remèdes Vétérinaires, Nourriture pour Animaux, Huiles, Polys, Etc.

Les remèdes de famille et les médicaments vétérinaires décrits dans cette annonce sont en usage depuis des années. Ils ont donné satisfaction aux familles et propriétaires et troupeaux dans les cas où ils sont prescrits.

Les remèdes de famille sont préparés d'après des formules choisies et expérimentées par les médecins de famille les plus réputés. Les médicaments vétérinaires ont été choisis, employés et recommandés par les propriétaires de chevaux et de troupeaux du monde entier. Seuls des ingrédients d'une pureté absolue entrent dans la composition de nos produits et leur préparation faite sous une surveillance sévère assure leur action et leur qualité. Nous avons reçu de nombreux témoignages qui relatent leur efficacité curative tant chez l'homme que chez les animaux.

Ces préparations donnent leur rendement si l'on observe à la lettre nos prescriptions. Chaque vente se recommande de notre réputation et nous donnons satisfaction ou remettons l'argent. Nous sommes en affaires depuis bien des années et l'on peut vérifier tous nos dires.

Les familles devraient toujours avoir nos remèdes pour soigner ceux de leurs membres qui tombent malades subitement. Dans bien des cas nos remèdes ont prévenu de graves maladies et épargné les dépenses.

Les médicaments vétérinaires n'ont pas d'égaux pour vos chevaux et vos animaux de ferme.

Le seul agent et représentant dans le Comté de Témiscamingue ;

ANGELO PETOSA.

Guigues, Qué.

Vient de paraître . . .

LE BOTTIN CANADIEN-FRANCAIS

DEUXIEME EDITION

Franco : 30 sous

300 pages de renseignements économiques

300-310 Est, BEAUBIEN, Tél. DOLLARD 2952
MONTREAL

Marché : dernière heure

Prix obtenus sur les marchés de Montréal, lundi, le 30 décembre 1935.

VOS VENTES

Prix du Gros, Livre à Montréal

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 30 décembre 1935, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec.

PORCS VIVANTS

Porc à bacon (Select) 190 à 220 lbs	8.50
Prime de \$1.00	
Porc à bacon 180 à 230 lbs	8.50
Porc à boucherie 160 à 240 lbs	8.00
Porc léger et à engrais 120 à 160 lbs	8.00
Porc lourd 240 à 270 lbs	8.00
Extra lourd 270 livres ou plus	7.50
Truies	6.50 à 7.25

VACHES

Choix	3 1/2 à 3 3/4
Bonne	3.00 à 3 1/4
Moyenne	2 1/2 à 2 3/4
Commune	1 3/4 à 2 1/4
Tres commune	1 1/2 à 1 3/4

VEAUX DE LAIT

Choix	9 1/2 à 10
Bon	8 1/2 à 9
Moyen	8 à 8 1/2
Commun	6 à 7

VEAUX DE CHAMP

Bon	3 3/4 à 4
Commun	3 1/4 à 3 1/2

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Bon	8.00
Non châtré	6.00
Commun	6.00

MOUTONS

Bon	3 à 3 1/2
Commun	2 à 2 1/2

BOUVILLONS

Choix	6 1/4 à 6 1/2
Bon	5 1/2 à 6
Moyen	4 3/4 à 5 1/4
Commun	3 1/2 à 4
Commun léger	2 1/2 à 3

TAURES

Choix	4 3/4 à 5
Bonne	4 à 4 1/2
Moyenne	3 1/2 à 4
Commune	2 1/2 à 3 1/4

TAUREAUX

Choix	3 1/2 à 4
Bonne	3 à 3 1/2
Moyenne	2 3/4 à 3
Commune	2 1/2 à 3 1/4

ANIMAUX ABATTUS

PORCS

Porc frais No 1, 90 à 140 lbs	la livre .12
Porc frais No. 3, 175 à 225 lbs	.10

VEAUX

Bon	.07 1/2
Moyens	.06

VOS VENTES

Montréal lundi 30 décembre 1935.

OEUFs

A GROS	34
A médium	29
A Poulette	27
B	25
C	23

MIEL BLANC

Chaudière de 5 lbs	.09
Chaudière de 30 lbs	.08 1/2

MIEL BRUN

Chaudière de 5 lbs	la livre .07
Chaudière de 30 lbs	.06

POIS

Canadiennes	le minot \$1.60
-------------	-----------------

FEVES

Canadiennes	le minot \$1.80
-------------	-----------------

PATATES

Montagnes Vertes No 1 80 lbs	1.05 à 1.10
Montagnes Vertes No 2 80 lbs	.90 à .95
Cobblers No 2 80 lbs	.60 à .65

FOIN

No 1	\$8.00 la tonne
No 2	7.25 " "

BEURRE ET FROMAGE

VENDREDI, LE 3 JANVIER 1936

BEURRE

No 1 pasteurisé : 25 1/2 c. la lb. net.

VOS ACHATS

Prix du gros, pris à Montréal

FARINE DE PAIN

	au char, en sacs
Première patente	2.75
Deuxième patente	2.55
Forté à boulanger	2.50
Farine pâtisserie	2.20

GRAIN MOULU

	le sac de 98 lbs
Blé d'Inde moulu	1.30
Blé d'Inde concassé	1.30

ALIMENTS A BÉTAIL

	la tonne
Son	20 25
Gru rouge	21 25
Midling	26 25
Farine de viande cuvée (65 pour cent)	59.00
Ecaillés d'huîtres	15.00
Gravier	13.00
Farine fourragère	35.00
Gluten	25.00
Blé à engrais No 6	0.74
Avoine alimentation No 1	0.35
Avoine blanche No 3	0.32
Orge Canadien Ouest No. 3	0.41
Maïs Sud Africain	0.67
Maïs ontarien séché au four	0.60
Sarrasin, le 100 lbs	1.10

SFL

	le sac
En pierre (sac de 100 lbs)	\$1.25
Gros (sac de 140 lbs)	0.90
Fin (sac de 200 lbs)	\$1.70

TOURTEAUX

	la tonne
De lin	28.00
De coton	36.00
Drèches de brasseries	22.00

Marché des bestiaux

ARRIVAGES. — A la Pointe St-Charles lundi, le 30 décembre 1935: Bétail, 821; Veaux, 745; Porcs, 778; Moutons, 587.

BÉTAIL

Malgré des expéditions un peu trop fortes pour ce temps-ci de l'année, les prix se sont maintenus assez fermes. La demande fut plutôt bonne et les acheteurs se montraient intéressés, particulièrement dans le cas des sujets de bonne qualité. Il y eut des ventes de bouvillons qui ont rapporté de 6 1-4 c. à 6 1-2 c. la livre. Les vaches et les taureaux se vendaient facilement à prix fermes. Les cultivateurs des comtés où il se fait de la tuberculisation feraient bien de prendre note du fait que les prix offerts pour les bêtes à cornes les plus communes ne sont pas inférieurs à 1 3-4 c. la livre. Il y a lieu de penser que les conditions actuelles resteront les mêmes pendant quelque temps.

VEAUX

La demande pour les veaux de lait a été ferme et les prix pour les bons sujets vont de 8 c. à 9 1-2 c. la livre. Des sujets de choix, s'il y en avait, rapporteraient 10 c. la livre. Les veaux de champs se vendent de 3 1-2 c. à 4 c. la livre. Cette demande donne des indices de vouloir se continuer au cours des quelques semaines à venir. Ainsi que nous le disions la semaine dernière, il ne faut pas oublier que les sujets trop pesants ne sont acceptés qu'à prix réduit. Le poids le plus recherché pour les veaux de lait va de 160 à 200 livres.

PORCS

Nous avons eu aujourd'hui des arrivages excessivement faibles et les acheteurs se montraient des plus anxieux et voulaient avoir les porcs sans toutefois payer plus cher. Le prix fut cependant monté à 8 1-2 c. pour les bacs. Les coupes habituelles étaient en vigueur et la prime de \$1 par tête était payée pour les sujets de choix. Il y a lieu de croire qu'il sera possible de faire monter les prix encore plus haut, peut-être même dès cet après-midi. Il est regrettable de constater que les cultivateurs envoient des porcs qui manquent de poids et se mettent dans le cas d'avoir à subir des coupes dans le prix qu'on leur obtient. Ceci est d'autant plus à regretter que la qualité de ces sujets légers est généralement si bonne qu'ils pourraient se vendre comme sujets de choix s'ils avaient une quinzaine ou une dizaine de livres de plus et rapporteraient ainsi non seulement \$1, par tête de prime, mais encore une demi cent la livre de plus.

AGNEAUX — MOUTONS

La demande pour les agneaux a été bonne et le prix payé fut de 8 c. la livre. La qualité moyenne des agneaux qui viennent sur notre marché, laisse passablement à désirer, ce qui explique que le prix n'est peut-être pas aussi élevé qu'il pourrait l'être autrement. Ce prix semble devoir se maintenir ferme au cours des quelques semaines qui vont suivre. Les moutons se vendent de 2 c. à 4 c. la livre et la demande est assez bonne. Peu de changements sont prévus.

SERVICE DES ENGRAIS CHIMIQUES

LE COMPTOIR COOPÉRATIF DE L'U. C. C., LTÉE, offre à sa nombreuse clientèle les engrais simples et composés aux prix et conditions ci-dessous énoncés :

PRIX

ENGRAIS CHIMIQUES SIMPLES

	En sacs	Prix de la tonne
SUPERPHOSPHATE 16% Acide Phosphorique	125 lbs.	\$16.50
SUPERPHOSPHATE 20% Acide Phosphorique	125 lbs.	19.00
MURIATE DE POTASSE 48% Potasse (K2O)	200 lbs.	38.00
SULFATE DE POTASSE 48% Potasse (K2O)	200 lbs.	50.00
SULFATE D'AMMONIAQUE 20% Azote	200 lbs.	35.00
NITRATE DE SOUDE 15% Azote	100 lbs.	45.00
PHOSPHATE THOMAS 16% Acide phosphorique	200 lbs.	13.50
PHOSPHATE THOMAS 15% Acide Phosphorique	200 lbs.	16.50

Des prix spéciaux seront donnés sur demande pour chars complets de Nitrate de Soude ou de Sulfate d'Ammoniaque.

ENGRAIS CHIMIQUES COMPOSÉS

Azote	Acide Phosphorique	Potasse	En sacs	Prix de la tonne
0	10	10	125 lbs.	\$22.50
2	8	4	125 lbs.	20.00
2	12	6	125 lbs.	23.00
2	12	10	125 lbs.	26.00
4	8	10	125 lbs.	25.50
x5	8	7	125 lbs.	30.00
6	8	10	125 lbs.	29.00
9	5	7	125 lbs.	30.00

x Spécial pour Tabac avec Sulfate de Potasse.

ENGRAIS CHIMIQUES CONCENTRÉS

Azote	Acide Phosphorique	Potasse	En sacs	Prix de la tonne
4	24	12	125 lbs.	\$44.00
8	16	20	125 lbs.	49.00

PRIX F. A. B. QUEBEC, LEVIS, BELOEIL ET MONTREAL POUR CHAR COMPLET DE 20 TONNES AVEC ESCOMPTÉ DE 5% AU COMPTANT

CONDITIONS

- 1.—Grouper les commandes afin de profiter des meilleures conditions de transport; les engrais simples et les engrais composés peuvent être expédiés sur le même char.
- 2.—Indiquer la date de livraison sur chaque commande. Il est accordé sur les prix ci-dessus, un escompte de 25 cents par tonne pour livraison avant le 28 février 1936. Sauf pour le Phosphate Thomas.
- 3.—Indiquer le nom de la banque sur laquelle on doit tirer traite, ainsi que l'adresse postale du consignataire.
- 4.—Le ministère de l'Agriculture remboursera trois-quarts de son pour chaque livre d'azote soluble dans l'eau, un demi-sou pour chaque livre d'acide phosphorique assimilable et un demi-sou pour chaque livre de potasse soluble dans l'eau, à tout acheteur-cultivateur qui se sera procuré, d'ici au 1er juillet 1936, des engrais chimiques pour les appliquer sur sa ferme.
- 5.—Les prix ci-dessus sont pour vente au comptant; un crédit de dix jours est consenti aux Syndicats de l'U. C. C. pour permettre la perception.

POUR TOUTS AUTRES RENSEIGNEMENTS Ecrire AU

SECRETARIAT GENERAL DE L'U. C. C.

5505, Blvd Saint-Laurent, MONTREAL

Le Comptoir Coopératif de l'U. C. C., Ltée est en mesure de garantir les meilleurs prix à ses membres dans les lignes suivantes :

Engrais alimentaires

Tôle ondulée

Croûture de fils barbelés

Treillages métalliques

Feinture et ciment à couvertures

Huile à moteur Pennsylvania 100% pure en 15, 30 et 45 gallons

En bidons de 5 gallons \$3.75 F.O.B., Montréal.

Pour tous renseignements écrire ou s'adresser au :

SECRETARIAT GENERAL DE L'U. C. C.

5505, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Tél. : HArbour 2116

E.-W. CARON

145-149, Des Commissaires Est, Montréal

Meunier et Négociant en Farine, Grains et Provisions.

Grains louses — chars assortis.

Demandez les produits CARONA

A VENDRE

PETITES ANNONCES. — Tarif : 07 sous le mot avec minimum de 15 mots par insertion. Pour quatre impressions consécutives du même texte une réduction de 20% est consentie.

J.-F. Dionne, L.D.C.

COMPTABLE PUBLIC

1438, Sicard

Montréal.

Vérification municipale, scolaire, commerciale et industrielle.

Tél.: CLairval 5940 J.

ANNONCES COLLECTIVES

"La Terre de Chez Nous" offre cette colonne aux CERCLES ET SYNDICATS qui veulent annoncer "en groupe" leurs VENTES et leurs ACHATS.

3 terres à vendre. Une près de l'église, bien bâtie, roulant. Deux autres à un mille de l'église, comme aide, avec retraite. A vendre pour cause de vieillesse. S'adresser à :

Isidore LEVASSEUR, vice-président, cercle de l'U.C.C. St-Luc de Matane, P.Q.

La propriété industrielle et les Canadiens français

Liste de brevets d'invention, dessins de fabrique et droits d'auteurs accordés par le Bureau des Brevets d'Ottawa aux Canadiens-Français durant le mois de décembre 1935. (Service du "Bureau Technique Albert Fournier", procureurs de brevets d'invention de Montréal).

BREVETS D'INVENTION

354,578 — A.-P. Loranger, de Welland, Ont. "Contrôleurs des mèches".

354,590 — H. Aubert, de Ste-Adèle, P.Q. "Serre de skis".

354,591 — F. Bilodeau, de Montréal. "Fausse-semelle".

354,612 — L. Ladouceur, de Buckingham, P.Q. "Réceptacle et fiche électrique".

354,613 — J. Mathieu, de Montréal. "Machine à sceller les bidons".

354,867 — Adolphe Cordeau, de Ste-Madeleine, P.Q. "Seau à lait".

354,970 — D. Huneault, de Bouchette, P.Q. "Avoyeur".

354,983 — Aimé Bélanger, de Rivière Bleue, P.Q. "Crochet double pour bardeaux".

354,990 — Arthur-A. Gaucher, de Québec. "Boîte à cigarette".

354,991 — J.-A.-R. Grenier, de Montréal. "Tétine pour biberons".

355,103 — P. Pelletier et P. Vaillancourt, de Beauport, P.Q. "Joint de rails".

DESSINS DE FABRIQUE

"Jeu de cartes" par J.-A. Paquette, de Montréal.

"Moule en forme de main pour biscuits", Alphonse Cool, de Montréal.

DROITS D'AUTEURS

"Comment faire du cidre" par Louis Bourgoin, de Montréal.

"Au magasin du père Mathurin" et "Les veillées canadiennes" par C.H.R.C., Limitée, Québec.

"Répertoire de Jurisprudence relative à l'automobile" par J.-A. Bégin, de Québec.

D'après le rapport annuel du commissaire des Brevets, le nombre total des demandes de brevets reçues au Bureau des Brevets durant l'année 1934-1935, a été de 9,404, c'est 137 ou au-delà de un pour cent de plus que l'année dernière. Le nombre de brevets délivrés a été de 8,669. Sur le total des brevets délivrés, 5,624 étaient

Cultivateurs : Clipper aiguisés avec expérience à 25c. la paire. Satisfactions garanties. Ajoutez maille de retour. Adresse : Henri Jutras, N.-D. de Pierreville, (Yamaska), P.Q.

La Banque Provinciale du Canada

Cette banque a su maintenir ses profits durant cette année passablement au même niveau que durant l'an dernier, et elle a de plus amélioré sensiblement sa situation liquide. Sait-on que l'actif de cet important établissement bancaire s'établit actuellement à \$32,654,084, comparativement à \$29,089,133 en 1934, soit l'équivalent de 73½ pour 100 de ses engagements envers le public. Un tel pourcentage de liquidité parle par lui-même et indique l'excellence de la position financière de cette entreprise. Rares sont les mêmes banques à charte du pays qui peuvent se vanter d'avoir atteint un tel degré, dans un aussi court espace de temps, puisqu'en 1929, le rapport entre l'actif immédiatement réalisable et le passif exigible était alors de 60.5 pour 100 seulement et qu'il passait successivement à 58.4 pour 100 en 1930, 62.8 pour 100 en 1934.

Les bénéfices nets de cette institution, comme d'ailleurs ceux de toutes les banques qui ont publié jusqu'ici leurs bilans annuels, ont accusé une légère réduction cette année, se chiffrant à \$400,843, en regard de \$417,366 l'an précédent. Cette diminution dans les profits est véritablement minime cependant si l'on considère que le maintien d'un pourcentage de liquidité aussi élevé que celui mentionné antérieurement n'est pas sans influencer, dans une certaine mesure, sur les revenus.

Le fait que les profits nets, après la dépréciation se sont établis à \$6.50 par action, comparé à \$6.89 en 1934, démontre toutefois que ce rapport est très satisfaisant dans son ensemble, d'autant plus qu'il laisse une augmentation appréciable dans les dépôts. En effet, le total des dépôts au 30 novembre s'élevait à \$40,640,614, comparativement à \$36,824,210 en 1934, et à \$35,714,583 en 1933.

Comme nous sommes au début d'une période de réveil économique chez les nôtres, on peut logiquement s'attendre à ce que cette banque en profite particulièrement, d'autant plus que déjà son actif global ne cesse de s'améliorer, puisqu'il est maintenant de \$49,746,719 en regard de \$46,799,882 en 1934 et \$39,936,756 en 1933.

Aux aviculteurs et cultivateurs

A l'occasion de l'exposition avicole provinciale, de 16 janvier prochain, à 2 heures de l'après-midi, au Stadium ((coin des rues Ontario et Delorimier)) aura lieu une assemblée de l'Association des Eleveurs de la poule canadienne Chanteclerc, au cours de laquelle doit se faire l'élection des officiers du bureau de direction.

Vu la grande attention que nous devons porter à cette magnifique et unique poule canadienne, j'a-

pour des demandes déposées par des inventeurs américains, ou plus de 64 pour cent. Le nombre des titulaires domiciliés au Canada a été de 885 ou plus de dix pour cent du total. De ce total les inventeurs de la Province de Québec ont obtenu 227 brevets.

Etudiez bien !

(Suite de la page 8)

7ème leçon

- 36.—Quelles sont les aptitudes de la vache canadienne ?
- Elle donne un lait riche et produit "d'un veau à l'autre".
 - Elle convient pour la production du beurre et du fromage dans les endroits où la vente du lait en nature est impossible.
 - Elle conserve très bien ses caractères dans des conditions adverses de soin, de nourriture et de climat. Elle a bonne santé et vit longtemps. Son veau est très vigoureux.
 - Originnaire du pays, elle coûte, moins cher à améliorer que n'importe quelle autre race; elle est appelée à se multiplier beaucoup.
- 37.—Quelle est l'origine de la race Ayrshire ?
- Elle vient du comté d'Ayrshire en Ecosse. On l'améliore depuis 150 ans.
- 38.—Quelles sont les aptitudes de la vache hollandaise ?
- C'est la meilleure productrice de lait au monde et, malgré la pauvreté en gras de son lait, la meilleure productrice de beurre. C'est la vache pour la vente du lait en nature.
 - Elle est très grosse. Ses veaux naissent gros et s'engraissent bien.
 - Elle a une forte santé.
- 39.—Description, origine et aptitude de la vache jersiaise.
- Vache de couleur fauve, petite, très bien proportionnée; tous les sujets conformes à la race.
 - Elle vient de l'île Jersey.
 - Elle est insurpassable comme productrice de lait gras. Elle convient aux terres accidentées. Elle est plus exigeante cependant que la canadienne et un peu affaiblie par l'élevage en consanguinité. Elle est précoce. Ses veaux sont difficiles à élever.
- 40.—Quelle est la race qui donne le lait le plus gras parmi celles que nous avons étudiées ? La race Jersey.

CA REMUE

(Suite de la page 3)

ne sont pas nombreuses. Les banques, il ne faut pas y songer; les sociétés de finance et de prêt, encore moins. Présentement, il n'y a que l'Etat qui puisse, grâce à sa garantie, servir d'intermédiaire entre les placeurs d'argent et les emprunteurs ruraux. Mais un crédit d'Etat qui cherche des prétextes pour ne pas prêter est un trompe-l'œil, un attrape-nigaud.

Le Prêt agricole canadien est un organisme imparfait et par conséquent susceptible d'être amélioré. Au cours de notre enquête nous avons signalé plusieurs réformes qu'il y aurait lieu de lui faire subir. Quand elle sera terminée, nous aurons des suggestions précises à faire aux gouvernements fédéral et provincial. Et nous espérons que le "Soleil" ne se fera pas tirer l'oreille pour appuyer nos réclamations.

Gérard FILION

dresse au nom de l'Association des Eleveurs de la poule Chanteclerc, à tous ceux qui s'intéressent à l'avancement de l'aviculture dans notre province, la plus cordiale invitation.

Plusieurs sujets de très grande importance étant sur le programme rendront cette assemblée encore plus intéressante.

Aviculteurs et cultivateurs, assistez en grand nombre à cette réunion, ne serait-ce que pour témoigner toute votre reconnaissance à l'égard de l'illustre créateur de cette race : le Rév. Frère Wilfrid, O.C.M., professeur d'aviculture à l'Institut Agricole d'Oka.

Attirez votre attention, chers lecteurs, sur la demande toujours croissante de la poule Chanteclerc. Ces demandes nous viennent sur-

tout des Etats-Unis. Si un marché aussi important nous est accessible, pourquoi ne pas l'accaparer ? Le 16 janvier, vous serez tous les bienvenus.

Charles-Ed. Hébert, S.E. Av.

Le bacon canadien a remporté le premier et le deuxième prix au concours de bacon produit dans l'Empire britannique, à la 57e exposition annuelle de produits laitiers, tenue à Londres, Angleterre. Un bon nombre de personnes et de maisons s'intéressant aux autres produits canadiens présentés — volailles, beurre, oeufs, jambons, lait évaporé, et autres articles ont demandé des renseignements sur les prix, etc.

B. TRUDEL & CIE

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries et fromageries.

304, Place d'Youville

MONTREAL

GRATIS
AUX INVENTEURS
LE NOUVEAU "MANUEL DE L'INVENTEUR"
ENVOI SUR DEMANDE
Ecrivez-nous aujourd'hui
ALBERT FOURNIER
934 RUE STE-CATHERINE E. MONTREAL

Cultivateurs,

Quand un voyageur va vous solliciter, EXIGEZ qu'il annonce son produit dans votre journal LA TERRE DE CHEZ NOUS.

CONSULTATIONS LEGALES

DONNEES PAR LA SECTION
DES BUCHERONS

Veillez adresser vos questions comme suit : Consultations légales, section des bûcherons, 55, boîte postale, division B, Québec. — Veillez signer vos demandes de votre nom et d'un pseudonyme. — Votre signature restera confidentielle.

"ENGAGEMENT ECRIT"

Q. — J'ai travaillé dans le bois pour un sous-contracteur sur un terrain privé. J'ai coupé des dormants de chemin de fer et des poteaux au morceau. Comme je n'ai pu me faire un salaire de \$1.00 par jour, j'ai abandonné sans signer de papier.

"Merci à l'avance".

R. — Vous pouvez réclamer le salaire qui vous est dû en vertu de votre contrat mais pas plus. Le règlement de \$30.00 par mois ne s'applique qu'aux opérations forestières faites sur les terres de la Couronne.

"CONTRAT"

Q. — Cet automne je me suis engagé pour un jobber pour bûcher du bois. J'ai signé un engagement à gages mais une fois rendu au camp, le jobber m'a dit que je travaillerais à la job mais qu'en coupant 98 billots, j'arriverais à me faire un salaire de \$35.00 par mois. J'ai coupé de 110 à 125 billots par jour et au bout de huit jours nous avons été clairs, le jobber nous disant que nous n'arriverions pas à faire un salaire de \$30.00 par mois. Vu que la saison était trop avancée, je n'ai pu me placer ailleurs et j'ai perdu mon automne. L'engagement à la job a été fait devant témoins. Ai-je le droit de réclamer mon automne?

"EXPLOITE"

R. — Tout dépend du contrat d'engagement que vous avez signé. En vertu de l'article 1234 du code civil il est impossible de prouver quoi que ce soit par témoins quand il y a entre les parties un écrit. Par conséquent, si votre contrat d'engagement ne comporte aucune clause quant à la durée de cet engagement ou encore si ce contrat dit que le jobber peut vous clarifier comme bon lui semble comme le disent la plupart des contrats, vous ne pouvez absolument rien réclamer.

Il serait important comme il l'a été dit sous cette rubrique la semaine dernière, que tous les bûcherons sachent que les promesses des jobbers même devant témoins ne valent absolument rien si ces promesses ne sont pas insérées comme clauses dans le contrat d'engagement que les bûcherons doivent signer. Si les bûcherons veulent avoir un recours pour le temps qu'on leur fait perdre, il faudrait qu'ils refusent de signer leurs engagements si ces engagements ne contiennent pas toutes les promesses ou toutes les clauses de l'engagement devant témoins.

"SALAIRE"

Q. — J'ai été congédié du chantier parce que je ne pouvais me faire un salaire de \$30.00 par mois. Cela dépend que j'étais dans une partie de ramassage et que je n'ai pas eu la chance d'essayer dans le bois passable. Puis-je réclamer mon salaire?

"R. B."

R. — Lisez la réponse précédente qui s'applique très bien à votre cas. Si dans votre contrat é-

Au pays de Québec, l'esclavagisme n'est pas entièrement aboli.

C'est une méprise de croire que nos affaires sont administrées par un gouvernement démocratique. En apparence, oui, mais en pratique, non, cent fois non !

Chez nous la souveraineté du peuple est un vain mot. Quand un gouvernement laisse violer impunément les droits les plus sacrés de l'ouvrier, ce n'est plus de la démocratie mais la pire forme d'autocratie connue.

On s'indigne dans certains milieux parce que les ouvriers réclament des réformes sociales. Ne sommes-nous pas poussés à bout par la tyrannie qu'exercent les trusts dans notre domaine économique ?

Les simulacres de lois passées pour endormir la misère des colons et la pauvreté des bûcherons sont des monuments à la honte de ceux qui les ont votées.

Quand on étudie l'application de ces lois, on se rend compte que la plupart ne sont que du camouflage.

Oui ! camouflage quand il s'agit d'indemnités aux bûcherons accidentés.

Camouflage, la loi qui décrète que pour constituer mille pieds de bois, il en faut 1380.

Camouflage, une Commission de contrôle des opérations forestières à laquelle on ne donne aucun pouvoir.

Camouflage, les réductions de droits de coupes destinées aux colons mais qui vont aux favoris.

Camouflage, la supposée protection accordée aux bûcherons, etc.

Notre gouvernement occulte, celui qui est formé des puissances d'argent, ne permet pas au gouvernement visible de légiférer en faveur des petits et des humbles.

Plus que cela, les trustards sont laissés libres d'exploiter, d'opprimer et souvent de tyranniser leurs ouvriers.

Nous venons aujourd'hui dénoncer une infamie qui se commet dans la plupart des chantiers de notre province.

On sait que pour indemniser les bûcherons qui en 1933-34 n'ont été payés que 25c à 50c sous par jour, une ordonnance de la Commission des Opérations Forestières a forcé les concessionnaires à rembourser à leurs employés la différence de leur salaire jusqu'à concurrence de \$1.00 par jour. La dernière des compagnies à obéir à cette ordonnance le fait par écusée, mais enfin elle montre depuis quelque temps de la bonne volonté.

La plupart des compagnies qui ont, contre leur gré, remboursé aux bûcherons les sommes que le gouvernement leur avait remises en droits de coupes, ont décidé de se venger sur les pauvres malheureux qui avaient osé réclamer un rajustement de leur salaire.

De tous les districts forestiers de la province, on nous écrit pour nous dénoncer

crit, il y avait une clause comme gages complets. J'ai eu des gages quoi vous ne devez travailler que mais je ne suis pas satisfait. dans le bon bois, vous avez une "L. I."

SALAIRES D'EMPLOYES DE FERME

Q. — J'ai travaillé pour un habitant depuis le 1er août 1934 et je n'ai pas de salaire de fait. Ai-je le droit de me faire payer mes

nourri et logé.

les compagnies égoïstes et vindicatives qui ont dressé les "listes noires" sur lesquelles sont inscrits les noms de ceux qui ont réclaté ce qui leur appartenait.

Ces audacieux, ces "communistes" comme on ne se gêne pas de les qualifier auraient dû s'abstenir de réclamer leur dû et laisser leur famille crever de faim.

Aujourd'hui, par décret du trust, ces ouvriers n'auront plus de travail.

Même s'ils réussissent à s'engager pour des sous-contracteurs, ils sont forcés d'abandonner le travail et renvoyés chez eux.

Quand la nouvelle députation s'assemblera, la coupe du bois sera terminée dans presque tous les chantiers.

Les bûcherons inscrits sur les "listes noires" vivront des secours directs ou endureront la plus pénible misère et cela parce que nous manquons d'une législation qui protège le faible contre la tyrannie du fort.

Tout l'odieux de cette méthode de terrorisme a été dénoncé non seulement à notre association mais nous savons que le Ministère des Terres et Forêts et la Commission des opérations forestières ont aussi été avertis de cette honteuse forme de vengeance exercée contre des citoyens dont le seul tort a été de réclamer ce qui leur était dû. Et notre gouvernement débonnaire continue à dormir.

Avons-nous des lois pour prévenir de pareils abus ?

S'il n'existe dans notre législation aucun moyen de défense contre les "listes noires" injustifiables, qu'on se hâte de prendre les mesures nécessaires pour ramener à des sentiments plus humains les terroristes qui, installés dans l'héritage national, traitent les véritables héritiers en esclaves et en parias.

Aux bûcherons et aux autres employés de la forêt qui liront ces lignes, nous demandons de nous dénoncer sans pitié chaque cas de vengeance que vous connaîtrez contre les réclamants.

En face d'une telle infamie, nous croyons plus que jamais que, pour organiser leur défense, tous les bûcherons de la province de Québec devraient, sans exception, faire partie de leur union professionnelle.

Le nombre vous donnera la force de lutter contre l'oppression, de réclamer vos droits et d'obtenir de vos gouvernants les réformes sociales qu'on vous dispute avec tant de parcimonie.

Les "listes noires" diminueront à mesure que s'allongeront les listes de membres de votre Union.

Louis-Philippe COTE.

LS-PHILIPPE CÔTÉ

Organisateur Général

de la Section des Bûcherons
U. C. C.

B. P. 55 — DIVISION "B"
QUEBEC

Téléphone : 2-1404

LESAGE & LESAGE

Avocats — Barristers

56, Rue St-Pierre
Québec.

Paul Lesage, L.L.L.
Jean Lesage, L.L.L.

Les enfants pleurent de faim

Dédié à La Compagnie Price Bros, Matane, P.Q.

à M. Joseph Dufour, M.P.P., pour le comté de Matapédia, et à La Commission des opérations forestières, Québec.

Un membre de la section des bûcherons nous adresse la lettre suivante :

Monsieur l'Organisateur,

Quoique garçon, je suis un soutien de famille car il me faut faire vivre quatorze enfants. J'ai travaillé en 1934 pour M. Pit La-voie, un contracteur de la Compagnie Price Bros qui faisait chantier dans les limites de la rivière Métis.

J'ai écrit à la Commission des opérations forestières pour réclamer la somme de \$45.00 pour rajustement de mon salaire. Cette commission me dit toujours d'attendre et rien ne vient.

Je suis sans ouvrage et bien découragé ; pourriez-vous me conseiller ?

Les enfants pleurent pour du pain. Tâchez de faire quelque chose pour nous ; en attendant je vous dis bonjour et demeure, Votre très obligé,

X---X---X---

St-Moïse, comté de Matapédia,
le 2 janvier 1936

Si les responsables de ce cas de misère affreuse ont encore un coeur, feront-ils enfin leur devoir ?

L. P. C.

" SOMMAIRE "

Agriculture et grande industrie, (Alb. Rioux)	185
La Vie Morale	186
Nécessité du Crédit agricole	187
Au Foyer de l'U.C.C.	188
Propos d'éducation	189
Page féminine	190
Cours-à-Domicile de l'U.C.C.	191
Page des Jeunes	192
Consultations légales	193
Page du Marché	194
Petites annonces	195
Les listes noires	196

**LE THÉ
'SALADA'**
est délicieux

LA TERRE DE CHEZ NOUS

a plus d'abonnements payés que tout autre hebdomadaire agricole de la Province de Québec.